



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 3 JUIN 2026 - N° 1325 - 56° ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Vanités

Les ordres ont des grands chanceliers ou des grands maîtres. Les récipiendaires se voient nommés ou promus dans l'ordre « *au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui [lui] sont conférés* ». Rien de tel dans la cérémonie inédite qui s'est tenue le 19 mai dans l'hémicycle du Parlement de Strasbourg réuni en séance plénière. Treize lauréats (sur vingt nommés) se sont présentés pour se voir décerner un « *ordre européen du Mérite* » conçu sur le modèle des ordres nationaux du Mérite, mais créés par le seul Parlement ou plutôt sa présidente, agissant comme grande chancelière, au sein d'un comité de sélection « *indépendant* » de quatre éminentes personnalités européennes, dont Michel Barnier.

L'accrochage de la médaille au revers de la veste ou du collier dans deux cas (Mme Merkel et M. Walesa) et l'accolade se sont faits alternativement par Roberta Metsola, présidente du Parlement, maltaise (la croix ressemble à celle de Malte), et par Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, celle-ci n'étant pour rien dans ce protocole. Pas de formule consacrée. Au nom de qui ? En vertu de quels pouvoirs ? Silence. Dans quel grade ? Ici, ni chevaliers, ni officiers, ni commandeurs. Rien que des « *membres* », simples, honorables ou distingués.

Le seul Français dit honorable à Strasbourg venait d'être sacré « *grand officier* » de la Légion d'honneur en France le 31 décembre dernier (ce qui n'est pas un grade – il les a tous franchis – mais une « *dignité* »). Ce n'est autre que l'ancien directeur du Trésor, gouverneur de la Banque de France, gouverneur de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, 83 ans, déjà titulaire des ordres nationaux de France et d'une douzaine de pays dont six pays membres de l'UE.



WIKIPEDIA, PHOTO : THE WHITE HOUSE.

La drôle de paix

Dans le doute sur les intentions de l'autre, Donald Trump et Xi Jinping ont choisi de maintenir entre eux une drôle de paix.

ON ANNONÇAIT UN SOMMET MÉMORABLE. La rencontre de la mi-mai a déçu toutes les attentes. Aucune signature pour les accords annoncés. Aucune entente pour débloquer la situation à Ormuz. La mise à l'écart des tensions sur Taïwan, et une discussion sur le programme d'armement qui brise

le consensus américain sur l'aide unilatérale à l'île menacée d'invasion.

Chinois et Américains se parlent sans rien savoir des intentions de l'autre. Trump l'imprévisible a rencontré un président chinois plus incertain – sur Taïwan – et plus fragile qu'on ne le croit, comme

le prouvent les purges dans l'armée. On sait seulement que la Chine ne veut pas d'une co-gouvernance mondiale avec les États-Unis.

Les incertitudes des deux partenaires laissent le jeu ouvert pour le reste du monde. **L'article d'Yves La Marck en pages 8 et 9.**

Fonderie en sursis

De Renault à Europlasma, la Fonderie de Bretagne survit au rythme chaotique des reprises et des abandons.

EN 1996, Renault avait eu la bonne idée d'installer près de Lorient une fonderie pour sécuriser ses approvisionnements. Trente ans plus tard, la firme automobile décide de se désengager.

La Société bretonne de fonderie et de métallurgie passe sous le contrôle successif de deux groupes italiens. Renault rachète son ancienne

filiale en 2009 puis la revend et, après maintes péripéties accablantes, il est décidé que la Fonderie de Bretagne fabriquera des obus.

Mais la fabrication tourne au ralenti et l'avenir reste aussi douteux que la réindustrialisation de notre pays, aussi incertain que la relance de nos industries de défense. **L'article de Laurent Tréhu en pages 5 et 6.**

Dans ce numéro :

Page 2 – La préparation de l'élection présidentielle de 2027.

Page 6 – Relocalisons notre production d'engrais.

Page 10 – Merkel mania.

Page 14 – Scénarios postcapitalistes.

Page 17 – Le pape Léon XIV et l'intelligence artificielle.

Page 18 – Promenades littéraires.

Page 21 – Résistance royaliste : Elisabeth de Miribel.

Page 24 – Éditorial : Sur la tête de nos enfants.



Chronique politique

Le retour des faiseurs de pluie

par B. La Richardais.

Chaque candidat à la candidature publie des éléments de programme, comme si nous étions dans une précampagne normale. Or l'exercice de la fonction présidentielle sera probablement très différent après l'élection d'un nouveau président.

C'est parti pour le grand tour de piste des faiseurs de pluie et c'est, une fois de plus, mal parti. Ce n'est pas une question de personne, de clan ou d'orientation politique – mais de climat, débile et débilisant. Prenons la petite phrase anodine que prononce Gérard Darmanin le 26 mai : « *Il faut qu'Édouard Philippe nous montre son envie d'être président de la République.* » L'envie, et non pas le désir ou la volonté. L'envie renvoie au plaisir immédiat, à la pulsion, à la jouissance alors que le désir – de savoir, de posséder – relève de l'intellect. Être quelqu'un au vu de sa capacité de jouissance, ce n'est pas très ragoûtant, mais le thème de l'envie est récurrent dans les propos politiques – sans doute sous l'effet de communicants qui ont lu des résumés de psychologie.

Raphaël Glucksmann, qui n'en rate jamais une, est tombé dans le même panneau. Le fils du Grand Dédé, auteur d'un livre prémonitoire sur *La Bêtise* (1), vient de publier une sorte de manifeste intitulé *Nous avons encore envie* dont il a explicité le sens philosophique à nos confrères du *Monde* : « *C'est à moi de susciter une envie. Je pense que l'envie est la clé de tout, on ne peut pas miser sur l'appel à la raison.* » Voici l'électorat de gauche

convié à une campagne pulsionnelle dont seraient exclus les 18-25 ans, les citoyens qui gagnent moins de 1 500 euros et les gens des banlieues, si l'on en croit une note interne publiée par France Télévisions. Dans la lutte des classes, Raphaël Glucksmann se voit comme l'aspirateur de la fraction gauche-molle du bloc bourgeois. On lui souhaite bien du plaisir.

« C'est désormais un faiseur de pluie que l'élection présidentielle doit désigner, c'est-à-dire une personnalité dont la fonction est ramenée à un rôle de guérisseur. »

Gaël Brustier

C'est donc pour donner envie que les candidats à la candidature commencent à diffuser des éléments de programme. Édouard Philippe présente son plan de lutte contre le narcotrafic. Gabriel Attal veut nous parler de ses quatre « chantiers » : l'école, les frontières, l'IA et les salaires. Bruno Retailleau veut créer une « génération Retailleau » et lui donner un « idéal ».

On attend, avec une vague curiosité de collectionneur plutôt lassé, le programme de Jordan Bardella et de quelques autres, mais il faut surtout saisir le point commun à tous ces textes qu'on nous livre

▲ **Cour d'honneur de l'Élysée.** Qui accueillera-t-elle au printemps 2027 ?

en ce moment par fragments. De l'extrême droite à l'extrême gauche, tous les programmes présidentiels présentent la même caractéristique : ils sont et seront, plus encore que ceux des précédentes campagnes, marqués du sceau de l'irréalisme.

Il y a bientôt dix ans, Gaël Brustier remarquait que « *c'est désormais un faiseur de pluie que l'élection présidentielle doit désigner, c'est-à-dire une personnalité dont la fonction est ramenée à un rôle de guérisseur* », suscitant après son élection une impopularité record (2)... puisqu'il ne guérit pas les maux dont souffre le pays.

Depuis vingt ans, nous publions avant chaque campagne présidentielle un article disant que les candidats n'ont pas à présenter de programme parce que les programmes relèvent des partis qui aspirent au gouvernement. Le débat sur les programmes doit donc avoir lieu lors des élections législatives.

L'exercice de la fonction présidentielle fait de l'élu l'homme de la Nation, en charge de l'essentiel tel qu'il est défini par l'article 5 de la Constitution : le président est le gardien de la Constitution, qui doit assurer par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'État, qui est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Ces tâches exigent du monarque élu plus que de la compétence : une conscience historique, une rigueur juridique, une intégrité morale qui per-

mettent de créer un lien entre le chef de l'État et les citoyens, à l'opposé de toutes les techniques de communication. En comparant les exigences de la charge et la gestion erratique des élus quinquennaux, qui se comportent comme s'ils étaient à Matignon, nous avons conclu que la fonction présidentielle avait disparu et nous appelions, en vain, au respect de la Constitution.

Bien entendu, tous les candidats à la candidature se comportent aujourd'hui comme s'ils devaient être des chefs de gouvernement, capables de trancher sur l'immigration, le pouvoir d'achat et la distribution gratuite de broches à dents. Ils ne veulent pas envisager le scénario le plus probable : celui d'une absence de majorité qui leur serait favorable à l'Assemblée nationale.

Que devient le président Jordan Bardella sans majorité RN ? Que devient le président Jean-Luc Mélenchon avec une majorité de droite ? Le président sans majorité présidentielle à l'Assemblée nationale devient le chef de l'État selon l'article 5 et selon les autres articles qui délimitent ses attributions. C'est la fin du faiseur de pluie, le retour possible de la fonction symbolique dans nos institutions.

Nul ne peut empêcher les candidats de présenter leur programme, en rêvant à un retour d'une majorité parlementaire stable. Mais, dans les mois qui viennent, il serait nécessaire, voire indispensable, que les candidats nous expliquent comment ils concevraient l'exercice de leur fonction au cas où ils ne pourraient plus usurper le rôle de Premier ministre.

Le cas d'Emmanuel Macron ne serait pas à prendre en considération car les Premiers ministres qu'il a nommés ne lui ont pas été hostiles. Or il faut envisager des hypothèses beaucoup plus conflictuelles, à l'Assemblée nationale et dans notre pays qui va subir les effets de la guerre au Moyen-Orient. Les candidats ont tout intérêt à congédier leurs communicants et à écouter les constitutionnalistes. ■

(1). André Glucksmann, *La Bêtise*, Grasset, 1985.

(2). Gaël Brustier, *Le Désordre idéologique*, Le Cerf, septembre 2017.

Sur le mur de Jean Chouan

ILS SONT COMME IZNOGOUD, QUAND ON LEUR PARLE DE FONCTION PRÉSIDENTIELLE, ILS RÉPONDENT :



« FONCTION PRÉSIDENTIELLE ? C'EST QUOI CE TRUC ? CA VA ME FAIRE GAGNER L'ÉLECTION ? SINON, À QUOI ÇA SERT ? ».



« ...ALORS QUE COMMUNIQUER SUR MON ENVIE ET VOUS PROMETTRE LA LUNE, LA OUI, ÇA ME RAPPORTERA DES VOIX ! »



QUI A DIT « QUAND UN CLOWN DEVIENT CHEF D'ÉTAT, C'EST L'ÉTAT QUI DEVIENT UN CIRQUE » ? BON, C'EST VRAI AUSSI QUE ÇA FAIT 30 ANS QUE C'EST LE CAS...



Environnement

ZFE : fin de la récréation

Le Conseil constitutionnel a censuré 25 articles de la loi de simplification de la vie économique dont celui supprimant les ZFE. Et si on prenait enfin par les cornes le « taureau » de la transition énergétique ?

Mises en place en vue d'améliorer la qualité de l'air dans les villes les plus polluées, les zones à faibles émissions (ZFE) sont considérées comme socialement injustes par leurs détracteurs. Ce point de vue avait obtenu l'appui d'un nombre suffisant de parlementaires pour figurer dans la loi de simplification adoptée le 15 avril dernier. En effet, près d'un tiers du parc automobile français est aujourd'hui interdit de circulation dans un large périmètre autour des métropoles de Paris, Lyon et Grenoble, dont les ZFE sont les plus restrictives puisque les véhicules classés Crit'Air 3 ou plus y sont interdits. Cela concerne les modèles homologués selon les normes Euro 4 ou moins (diesel avant 2011) et Euro 3 ou moins (essence avant 2006). Dans les ZFE de Marseille, Toulouse, Strasbourg et Montpellier, l'interdiction se limite pour l'heure aux Crit'Air 4 et plus. Des ZFE moins limitatives existent dans d'autres agglomérations. Très peu de sanctions sont appliquées dans les faits, faute de moyens.

Cette loi, dite de « simplification de la vie économique », a pour objectif de raboter quelques normes afin de faciliter la vie des entreprises. Saisi par plus de 120 députés allant de la gauche au centre droit, le Conseil constitutionnel, outre celles concernant la suppression des ZFE, a également annulé des mesures diverses et variées concernant aussi bien l'installation de centres de données informatiques, les limitations de l'artificialisation et de la bétonisation des sols, l'attribution de marchés publics. Il a considéré que ces articles constituaient des « cavaliers » législatifs introduits dans une loi ordinaire par un amendement dépourvu de lien suf-



Zone à faibles émissions de Lyon. Une écologie punitive ?

fisant avec le projet ou la proposition de loi, en infraction à l'article 45 alinéa 1 de la Constitution. En censurant ces articles, le Conseil constitutionnel a agi conformément à sa mission, et la manœuvre purement politicienne des parlementaires, essentiellement de droite, a donc échoué. Mais il ne fait guère de doute que ces derniers remettront la suppression des ZFE sur la table d'une autre manière.

Aucune personne douée de raison ne saurait nier la nécessité de réduire la pollution produite par les véhicules à moteur thermique (et notamment les diesels les plus anciens) qui est responsable de 40 000 morts par an. Mais se contenter d'interdire les véhicules les plus polluants, avec les conséquences économiques et sociales inévitables pour les citoyens ne disposant pas des ressources pour passer à l'électrique, sans proposer au préalable à ceux-ci des solutions de substitution (tramway, métro et parcs de stationnement, etc.) à un coût usager supportable, est absurde et surtout profondément injuste. Faire un tel choix sans avoir développé et optimisé le ferroutage des poids lourds innombrables (diesel à 97 %) qui transitent par nos grands axes routiers est inique.

En d'autres termes, décider d'une transition énergétique aussi lourde – il n'y a pas, et de loin, que les véhicules qui polluent – au moyen d'une « écologie punitive » sans l'inscrire dans un projet global d'abandon des énergies fossiles dûment piloté par une planification pensée, élaborée et synchronisée en concertation avec tous les acteurs concernés (constructeurs automobiles, collectivités territoriales, EDF, industriels et particuliers, etc.) et appliquant rigoureusement le principe de redondance (1), ne peut être qu'un leurre et surtout une tromperie politique grave. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1) *Royaliste* n° 1242 du 24 octobre 2022.

Santé publique

Le cynisme de Bruxelles

L'ONG Foodwatch a testé 64 produits alimentaires dans plusieurs pays de l'UE et noté que 49 d'entre eux étaient contaminés par des pesticides; 13 sur 15 en France, dont 12 contenant des produits interdits!

Bruxelles interdit des produits (pesticides, néonicotinoïdes...) pour une utilisation à l'intérieur de l'UE du fait des risques écologiques et sanitaires qu'ils induisent. Voilà qui est sage, même si l'histoire de ces interdictions, eu égard à leur dangerosité, a été longue: officielles en 2018, elles ont été accompagnées de dérogations qui n'ont été retirées qu'en 2023. Et ce n'est même pas pour organiser une transition, puisque rien ne se fait durant ces périodes de dérogation.

Les pesticides nocifs sont donc interdits à l'usage, mais pas à la production industrielle (par les géants allemands Bayer ou BASF par exemple), pourvu qu'ils soient exportés. Qu'importe que des populations et des écosystèmes entiers soient contaminés pourvu que les usines européennes fonctionnent et qu'on ne puisse les accuser de violer les lois de ces pays. Aucune excuse sanitaire dans ces ventes à l'étranger puisque la nocivité de ces pesticides est prouvée. La seule raison en est financière: je produis et je vends, sans me préoccuper le moins du monde des conséquences de ces exportations, du moment que cela rapporte à mon industrie. Ce n'est pas nouveau: rappelez-vous le scandale ancien du Distilbène, ce médicament qui réduisait le risque de fausses couches au prix d'effets cancérogènes et tératogènes sur l'embryon. Interdit en 1971 aux États-Unis, il ne l'a été qu'en 1977 en France et seulement en

1983 dans le monde. Un laboratoire a pu penser froidement: au lieu de retirer mon médicament dangereux, je vais le vendre là où il n'est pas encore interdit! Le cynisme de l'UE est total, parfaitement clair et sans masque. Nous le savions: cette administration européenne donneuse de leçons se moque de ses propres règles déontologiques dès lors que les lobbies agro-industriels entrent dans la danse.

Juste retour des choses: par effet boomerang nous récupérons chez nous ces produits interdits mais que nous fabriquons et exportons, dans les produits alimentaires que nous importons. Peut-être (il faudrait vérifier) par ces mêmes importations que nos traités ont facilitées (pensons au traité du Mercosur, par exemple).

Mais ce n'est pas fini. Selon Foodwatch, l'UE serait en train de faire rentrer par la fenêtre ce qu'elle a elle-même chassé par la

porte: un nouveau texte, le « *paquet Omnibus* » portant sur la sécurité alimentaire, lui permettra de « *renforcer sa compétitivité à long terme tout en maintenant inchangés ses objectifs économiques, sociaux et environnementaux. La simplification par l'UE du cadre réglementaire [...] constitue un aspect essentiel de cette démarche* » (1). Suppression des réexamens périodiques, assouplissement des normes de sécurité alimentaire, réduction des contrôles, autorisations illimitées: tout sera prêt pour recommencer.

Et dire qu'il y a encore dans le monde des penseurs qui continuent de nous vendre l'idée que seul le Marché est autorégulateur et moral... ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/simplification/>

La Politique au crible

■ **Ça s'en va et ça revient, c'est fait de tout à fait rien...** – Monsieur de Villepin est sorti de sa penderie avec le pardessus simili-gaullien de l'homme providentiel. Peut-être un peu grand, estimera-t-on, mais après tout, avec quelques retouches, tout serait envisageable. On parle de sa hauteur de vue, de sa culture foisonnante, de sa réputation d'homme d'État. Après quinze ans de retrait, on met en avant son expérience internationale « *incontestable* », mais laquelle au juste?

Aura-t-il cette fois-ci les cinq cents signatures de parrainage pour la présidentielle? On le saura l'an prochain, mais même en se plaçant comme héritier du général de Gaulle et de Jacques Chirac, en s'essayant à une posture gaullienne, en flirtant avec la gauche, en participant à la Fête de l'Huma, rien n'est moins sûr.

Son parti, La France humaniste, lancé en juin 2025, qui veut s'afficher « *non aligné sur les clivages traditionnels* » n'a pour l'instant qu'une faible présence médiatique. Avant d'être ailleurs, peut-être faut-il éviter le nulle part. Quant à son objectif de « *restaurer la fonction présidentielle* », que ne nous explique-t-il d'abord pourquoi il a cautionné/participé à la réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans et modifié le calendrier législatif.

Villepin est sans doute ressorti pour rechercher de la naphaline nécessaire à la conservation des vieilles étoffes. Malheureusement, celle-ci est aujourd'hui interdite de vente. Dommage, c'était quand même bien pour lutter contre les « *mythes* ».

SAINT-VALLIER.

■ **Défense.** – Les débats sur l'actualisation de la loi de programmation militaire du 11 au 18 mai à l'Assemblée nationale ont été bien décevants: le « *bloc central* » a couvert sans nuances le texte d'éloges, le RN et les mélenchonistes l'ont dénigré

sans nuances, et les groupes intermédiaires (LR, PS et écologistes) se sont réfugiés dans l'adage normand habituel. Finalement, la copie est passée sans amendement notoire. Seul moment vraiment intéressant: l'échange sur les chars de combat. Le gouvernement a dû reconnaître le lamentable échec du programme franco-allemand de char du futur MGCS qui nous laisse sans perspective de modernisation du Leclerc. La loi prévoit bien l'étude, d'ici 2030, d'un char de nouvelle génération, mais nous aurons perdu 10 ans alors que les chaînes de montage du Leopard tournent à plein régime à Munich. On ne remerciera jamais assez nos européistes de ce fiasco, plus grave encore que celui du Scaf!

Au Sénat, où les débats commencent début juin, les échanges iront sans doute plus au fond. Le président de la commission de la Défense, Cédric Perrin, un LR qui n'a pas sa langue dans sa poche, a déjà annoncé son intention de faire évoluer la copie en profondeur, en reprogrammant à l'horizon 2030 les frégates et les Rafale qui manquent à l'appel et en ajoutant 14 milliards à la programmation militaire. M. Perrin est écouté, il peut rallier sur sa position la plupart des groupes politiques, ce qui inquiète Matignon et la ministre des Armées. Surtout si le texte réécrit par le Sénat devait réveiller en deuxième lecture une Assemblée nationale jusqu'ici bien peu courageuse.

HUBERT DE MARANS.



SOURCE: FLICKR, PHOTO: AQUA MECHANICAL.



Pesticides. Quand l'UE exporte ses poisons.



FONDERIES DE BRETAGNE

Industrie

Une fonderie en sursis permanent

par Laurent Tréhu.

De Renault à Europlasma, la Fonderie de Bretagne (266 salariés) enchaîne les cessions. La diversification dans le secteur de l'armement devait consolider l'activité et l'emploi. Mais...

Près de Lorient (Morbihan) la régie Renault avait installé, en 1966, une fonderie pour sécuriser ses approvisionnements. La Société bretonne de fonderie et de métallurgie (SBFM) devint un bras industriel du constructeur automobile, actionnaire à 99 %, avec plus d'un millier d'emplois. Dans ses ateliers, la fonte était coulée puis usinée pour fabriquer des éléments de châssis, des pièces moulées de moteur, d'échappement ou de transmission.

Trente ans plus tard, Renault a commencé à s'en désengager. Dans un accord de « mise en commun de la production », le constructeur fit entrer au capital Teksid (filiale fonderie du groupe turinois Fiat) en 1998, et ne conserva plus qu'une participation minoritaire (33,5 %). Après la phase de gestion sous Teksid, la SBFM est vendue, en 2006, au groupe italien Zen, spécialisé dans les pièces mécaniques pour les poids lourds et le machinisme agricole. Mais les promesses industrielles de Zen ne se concrétisent pas, d'autant que Renault, son quasi unique client, ne cesse de réduire ses commandes. Les effectifs chutent à 560 salariés. Zen met la clef sous la porte fin 2008.

En 2009, Renault rachète son ancienne filiale, rebaptisée Fonderie de Bretagne. Redevenue propriétaire à 100 %, la maison-mère s'engage à moderniser l'outil industriel vieillissant, notamment en créant une ligne de moulage de grande capacité. En 2021, le groupe annonce rechercher un repreneur pour cette fonderie qui n'emploie plus qu'environ 300 salariés (1), en invoquant « les nécessaires diversification, adaptation aux mutations de l'automobile et baisse des coûts ». Renault « offre » la Fonderie de Bretagne à Callista Private Equity, un fonds d'investissement allemand, un an après.

À peine une quarantaine de jours travaillés, entre mai et la fin d'année 2025, faute de commandes.

De la voiture aux obus. - L'opération se noue à l'automne 2022 sur un paradoxe : Renault cède la Fonderie de Bretagne à Callista pour 1 euro symbolique, tout en finançant l'essentiel du sauvetage. Le groupe automobile met sur la table 32 millions d'euros afin de poursuivre la modernisation de l'outil, 25 millions pour couvrir les coûts d'exploitation et les aléas,

▲ **Fonderie de Bretagne.** Son avenir est entre les mains des décideurs publics.

et 140 millions pour recapitaliser l'entreprise et apurer son passif. En contrepartie, le repreneur s'engage à ne procéder à aucun licenciement économique et à ne pas verser de dividendes pendant trois ans.

Les objectifs affichés sont alors de moderniser le site de Caudan, d'élargir le catalogue et de réduire une dépendance persistante à Renault (évaluée à environ 95 % de l'activité en 2021, selon *La Tribune*, et toujours à 95 % du chiffre d'affaires en 2024, selon *Le Monde*).

Mais le pari industriel ne tient pas. Après l'échec, fin 2024, des discussions avec un autre fonds d'investissement allemand (Private Assets), faute notamment d'accord sur les volumes et les soutiens attendus de Renault, la Fonderie de Bretagne est placée en redressement judiciaire en janvier 2025 par le tribunal de commerce de Rennes.

Trois mois plus tard, la justice consulaire valide la seule offre ferme encore sur la table : celle d'Europlasma, groupe landais déjà présent dans les activités de défense. 266 postes sur 295 sont sauvegardés.

Le projet conserve le socle historique de fonte automobile et ferroviaire, mais lui adjoint un second pilier stratégique, dans la défense, avec la fabrication de corps creux pour obus de mortier de calibre 120 mm. Europlasma promet 15 millions d'euros de fonds propres sur trois ans. Le tour de table reste néanmoins sous surveillance : Europlasma fait état de 25,8 mil- ►

lions d'euros d'engagements de Renault, de promesses de financements publics pouvant atteindre 18,8 millions. *Ouest-France* mentionne aussi un apport de 20 millions d'Alpha Blue Ocean, un groupe de « *financement alternatif* » avec des implantations offshore (Seychelles) et internationale (Dubai), dont le modèle financier (obligations convertibles en actions) suscite des réserves en raison de ses effets potentiels sur la valeur boursière et la solidité du financement.

Un avenir dans le flou. - Lors de la reprise de la fonderie bretonne, le PDG d'Europlasma Jérôme Garnache-Creullot affiche, dans *Le Monde*, ses ambitions : 250 000 corps d'obus dès 2025 et le double l'année suivante. Pourtant à ce jour, la validation métallurgique des premières pièces, obtenue en janvier 2026, constitue la principale réussite tangible du dossier. Mais elle ne porte que sur des prototypes, avant une phase de tests balistiques. Aucune série n'est lancée. Au printemps 2025, la CGT, syndicat majoritaire du site, applaudit la décision du tribunal de commerce, écartant la fermeture au prix d'un ralliement assumé au virage défense, seule issue pour préserver les emplois. Moins d'un an plus tard, la déception est totale.

L'incendie d'un four, survenu le 20 janvier dernier, immobilise l'outil après que la Dreal a suspendu l'autorisation de production le temps d'une décontamination, plongeant l'usine dans un arrêt d'au moins cinq mois. Avant cet accident, la production n'a tourné qu'au ralenti : à peine une quarantaine de jours travaillés, entre mai 2025 et la fin d'année, faute de commandes d'obus, avec un chômage partiel devenu la norme, selon la CGT. Le CSE active alors son droit d'alerte économique et le directeur du site est remercié, en octobre, pour « *défaut de loyauté* », selon les mots de l'actionnaire landais.

Nouveau coup de théâtre, le 9 avril. Europlasma annonce avoir ouvert des négociations exclusives avec « *un investisseur français* », non nommé, en vue de « *céder son pôle Défense* » pour 150 millions d'euros, des discussions exclusives qui courent jusqu'au 25 juin. Cela concernerait les activités de corps d'obus des Forges de Tarbes (66 salariés), du site de Valdunes dans le Nord (214 salariés) et de la Fonderie de Bretagne. Au lendemain de cette annonce, l'action Europlasma bondit de 150 %. Devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale le 15 avril, Patrick Pailloux, le patron de la direction générale de l'Armement (DGA), juge toutefois le projet « *tout sauf ficelé ou finalisé* ». Les salariés restent dans l'incertitude sur le périmètre et les conséquences du projet de cession. Encore une fois. ■

Conjoncture

Contagion économique

L'hantavirus a fait brièvement planer le risque d'une nouvelle crise sanitaire. C'est plutôt la contagion de la crise économique qui nous menace.

Quant au virus argentin, l'épidémie a surtout été médiatique. Toujours en quête de sensationnel, les médias sont, en revanche, discrets sur la crise économique.

On concentre l'attention du public sur la hausse des carburants, car c'est ce qui affecte, immédiatement, un grand nombre de personnes. Mais nous commençons à sentir les effets contagieux de la crise qui touche les pays du Golfe et l'Asie en raison des destructions provoquées par les missiles iraniens. Les raffineries et les puits de pétrole ont souffert, mais aussi les sites de produits chimiques tirés du pétrole. On s'aperçoit aussi que 24 % de la production mondiale d'aluminium vient du Golfe.

L'Asie du Sud-Est souffre déjà d'une pénurie d'engrais et de l'augmentation du prix du kérosène. Nous verrons les prix de certains de nos aliments – surtout le riz – bondir à l'automne. L'augmentation du prix des billets d'avion va aussi nous priver d'une partie de la clientèle qui vient passer ses vacances en France.

Comme l'augmentation du prix du carburant dans notre pays réduit le pouvoir d'achat, dans un climat alourdi par les guerres d'Ukraine et d'Iran, la baisse de la consommation des particuliers touche le secteur des services. Les entrepreneurs sont pessimistes. Les faillites d'entreprises atteignent un niveau record et le chômage augmente. Pour la fin 2026, les prévisions faites en France et à l'étranger sont très sombres : nous risquons de connaître la ré-

cession et une hausse des prix, autour de 5 %. Nous sommes de plus affectés par la hausse des taux d'intérêt, qui va alourdir la charge de la dette publique.

Dans une année électorale, une crise économique et sociale, aggravée par une crise financière, peut rebattre les cartes politiques et invalider maints programmes. Est-ce pour cela que la plupart des candidats ne se précipitent pas à présenter des propositions qui peuvent vite apparaître comme dépassées ? Ou est-ce plus simplement parce qu'ils n'ont rien à proposer ? ■

CLAUDINE UZERCHÉ.

Sur le front paysan

Relocalisons notre production d'engrais

Où l'on constate à nouveau, à l'occasion de la fermeture du détroit d'Ormuz, que la France n'est plus souveraine dans le domaine de ses productions agricoles.

Les conflits armés en cours en Ukraine depuis quatre ans et dans le Golfe perse depuis trois mois ont révélé une faille dans l'appareil productif nécessaire à notre souveraineté alimentaire. La grande majorité de la production d'engrais européenne a été délocalisée, pour des raisons de nuisances environnementales autant que de prétendus impératifs, somme toute relatifs, d'approvisionnement gazier dans le cas des engrais azotés. La France est aujourd'hui dépendante à 70 % des importations par rapport à sa consommation d'engrais. L'Union européenne l'est à 40 %. Les autorités en sont réduites à débloquer des ►



▲ Engrais. Une relocalisation est indispensable à notre souveraineté.

(1). La production annuelle de pièces de fonte de la Fonderie de Bretagne est passée de 25 661 tonnes en 2015 à 11 433 tonnes en 2020 (question écrite au Sénat, *Journal officiel* du 3 novembre 2022).

aides aux agriculteurs: 200 millions pour l'UE, 40 millions pour l'État français.

Se fournir en engrais azotés est devenu difficile et cher. Faute d'intrants suffisants, les rendements risquent de baisser et les prix vont augmenter d'autant. Le passage vers une agriculture massivement biologique n'est pas envisageable à court ou moyen terme, faute d'une main-d'œuvre suffisante, et il n'a, de toute façon, jamais été sérieusement planifié en France. Même pour les pays africains, certains experts craignent la chute des exportations agricoles, si ce n'est des famines, avec une baisse envisagée des rendements de 50 %.

D'un point de vue purement français, une solution à moyen terme est de relocaliser une partie de la production d'engrais. Ce projet est réalisable via des solutions industrielles et organiques issues de nos filières d'élevage; il est soutenu par les syndicats agricoles et partagé par l'actuelle ministre de l'Agriculture, Annie Genevard. Mais cette relocalisation nécessitera une planification dans la durée. On s'étonne que le Premier ministre Sébastien Lecornu n'en ait pas dit un mot lors de sa conférence de presse du 21 mai sur les conséquences de la guerre en Iran, alors qu'il a évoqué les questions de souveraineté liées à l'énergie. On risque donc là encore de perdre un temps précieux.

Comme dans le cas des fermetures de raffineries de pétrole ces dernières décennies, avec la fuite des « majors » du pétrole, sauf Total, et la destruction orchestrée de la chimie, on ne peut que s'interroger sur la naïveté stratégique des dirigeants français et européens qui ont laissé s'installer cet état de fait. Cette absence d'analyse prospective aura coûté cher d'abord aux agriculteurs. Nous allons tous le payer, demain dans le prix de notre alimentation, après-demain en réparant dans l'urgence les dégâts provoqués par le laisser-faire de nos dirigeants. ■

JEAN BONGRAIN.

Audiovisuel

Deux chaînes qui peinent

Il y a des cadeaux qu'il aurait mieux valu savoir refuser.

À la suite du non-renouvellement par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle (Arcom), début 2025, des fréquences de C8 et NRJ 12, deux nouvelles chaînes les ont remplacées sur l'offre TNT gratuite.

Novo 19 associée au quotidien *Ouest-France* a des parts de marché très inférieures aux prévisions: 0,8 % en moyenne là où C8 obtenait 3 à 4 %. Son *talk-show* quotidien du soir oscille entre 14 000 et 17 000 spectateurs, avec des creux à 5 000 ! Son JT de

19 heures peine à atteindre les 31 000, soit une audience de 0,1 à 0,2 % du public. De vieilles émissions à thèmes historiques ou de faits divers lui permettent à peine d'accrocher un public réduit et vieillissant qui y retrouve le goût d'une « télé à l'ancienne ».

Quant à la chaîne T18, propriété du milliardaire tchèque Daniel Křetínský, elle a frôlé, une seule fois, 1,6 % du public et se stabilise autour de 1 %.

Chacune des deux chaînes est corsetée par un contrat signé avec l'Arcom. Ainsi, Novo 19 a interdiction de transférer ses studios de Rennes à Paris. T18 doit créer des documentaires et des débats pluralistes. Les deux chaînes doivent proposer, notamment aux heures de grande écoute (si l'on peut dire), des programmes nouveaux. On leur interdit de faire trop de variété musicale...

La dimension idéologique de cette reposition du paysage télévisuel par l'Arcom n'a échappé à personne. On a sanctionné Vincent Bolloré, accusé d'avoir un agenda d'extrême droite avec son empire médiatique, pour favoriser les amis du grand quotidien breton devenu macroniste. Quant au libéral Daniel Křetínský, on semblait récompenser son penchant à gauche, de par son association avec Matthieu Pigasse ou son soutien au quotidien *Libération*.

Un cadeau empoisonné, surtout pour *Ouest-France* qui est déjà à la peine avec la baisse de diffusion de la presse écrite, tandis que le milliardaire tchèque, propriétaire de mines de charbon, surfe sur la crise énergétique et a les moyens de perdre longtemps de l'argent dans sa stratégie d'influence. ■

PAUL CHASSARD.

La Quinzaine en France

■ **Croque mitaines.** – Bercy n'a pas appris grand-chose des derniers débats budgétaires. Persuadé qu'il faut « *objectiver* » les discussions sur le budget 2027, il a nommé quatre « *experts indépendants* » pour préparer des « *scénarios d'économies* ». Les quatre experts sont de purs produits du sérail (inspection des finances, sciences po) et l'on ne prend pas beaucoup de risques en annonçant que « *leurs pistes d'économies* » porteront sur les dépenses sociales et les retraites.

■ **Grisbi.** – En réalité l'équipe Lecornu n'a guère le choix pour le prochain budget: à quelques mois de l'échéance présidentielle, ni la gauche, ni le RN ne lui laisseront toucher aux dépenses sociales et encore moins aux retraites. Il ne lui reste donc qu'un seul levier pour réduire le déficit: s'attaquer à la montagne d'aides accordées aux entreprises par Macron et précédemment par Hollande. Matignon a d'ailleurs laissé entendre que de premiers coups de rabot sont prévus pour couvrir les pertes de recettes liées au conflit iranien.

■ **Souveraineté agricole.** – Stupeur chez les partisans du libre-échange: à l'occasion des débats sur la loi d'urgence agricole, un amendement LFI, adopté avec le concours des écologistes et du RN, interdit l'importation de toute denrée produite avec des pesticides prohibés en France. Il n'est pas impossible que cette disposition soit censurée *in fine* par le Conseil constitutionnel, car contraire aux traités européens, mais rien n'est plus plaisant que d'imaginer le jour où nous pourrions enfin nous débarrasser de Bruxelles.

■ **Frégates.** – Une salve d'applaudissements pour les équipes de Naval Group qui viennent d'obtenir la commande de quatre nouvelles frégates pour la Marine royale suédoise, un contrat de plus de 4 milliards d'euros qui porte le carnet de

commandes du constructeur naval français à plus de 30 milliards d'euros. Du jamais vu ! Et une salve supplémentaires pour la mise à flot réussie, le 19 mai, à Lorient d'une nouvelle frégate française de premier rang, l'*Amiral Louzeau*.

■ **Chimie.** – Le propriétaire thaïlandais d'Indorama Ventures (polyester pour pneumatiques), 46 millions de chiffre d'affaires, a annoncé, le 13 mai, la fermeture de l'usine de Longlaville (Meurthe-et-Moselle) le 22 juin. Les 162 emplois sont supprimés. L'usine ne pouvait plus tenir face à la concurrence chinoise.

■ **Librairie.** – Le groupe Nosoli (Furet du Nord, 18 librairies, Decitre, 9 librairies, grossiste General Librest), 600 salariés, est en redressement judiciaire depuis le 26 mai.

■ **Sports.** – L'Union Bordeaux-Bègles a remporté la Champions Cup européenne de rugby. Les Français ont battu, le 23 mai au stade San-Mamés de Bilbao, les Irlandais.

En football, le Paris Saint-Germain Football Club a remporté, à Budapest, pour la seconde année consécutive, la Ligue des champions, en battant le club anglais de l'Arsenal. La fête à Paris a été l'occasion de débordements: 2 morts, 416 interpellations, 7 policiers blessés. Beaucoup de dégâts en province.

YVONNE CHASSARD.





Chronique internationale

La drôle de paix

par Yves La Marck.

Le sommet sino-américain avait suscité de trop fortes espérances. Ni l'un ni l'autre des deux Grands ne sait réellement ce que veut l'autre. Ils n'ont donc abouti à rien qu'à prolonger entre eux une drôle de paix.

Le sommet entre Donald Trump et Xi Jinping était d'avance comparé à celui de Richard Nixon et Mao Tsé-toung en 1972. Mais la rencontre des 14 et 15 mai 2026 se caractérise par l'absence de toute signature d'accords annoncés. Le vide de conscience qui en est résulté vaut autant pour l'absence de rupture, la mise de côté de toute source de tension (Taïwan). Cet échec, qui ne se pense que comme un semi-échec, une prolongation du statu quo, un report des échéances, s'explique par l'incertitude des attentes respectives.

Trump joue au poker. – Combien de cartes ? Trois. Le président américain a maintenu le déplacement en Chine initialement prévu le 30 mars alors qu'il ne s'était pas encore débarrassé du conflit du Golfe. Il était absorbé par l'impasse dans laquelle il se trouve. Voulait-il faire de sa faiblesse un atout en solidarissant la Chine dans son combat pour la levée du blocus du détroit d'Ormuz ? Aucun effet sur Xi qui s'y était préparé mais qui est plutôt heureux de laisser son rival s'épuiser tout seul.

Trump s'est entouré de 17 PDG des plus grandes sociétés américaines (Musk

inclus) pour impressionner les Chinois et leur montrer l'intérêt de travailler ensemble pour la domination capitaliste et matérialiste de la planète et de l'espace. Là encore, chou blanc. Ces dirigeants prestigieux avaient l'air de perdre leur temps si précieux, ils battaient la semelle, désespérés, se demandant ce qu'ils faisaient là.

Indépendamment du régime, la Chine continue de se voir comme le centre du monde, mais sans l'idée d'en prendre la tête, empereur de Chine mais non du monde, le cercle et non l'axe.

La Chine n'est pas intéressée par une co-gouvernance économique, un G2 plusieurs fois rejeté par Pékin. La Chine se met en situation de relever les défis, mais pas de prendre en charge les devoirs qui en seraient la contrepartie.

Reste une dernière carte, du moins Trump le pensait-il : les ventes d'armes à Taïwan, un paquet de 14 milliards d'euros. Une menace en l'air que Xi avait sèchement renvoyée à l'expéditeur en préemptant le sujet avant l'ouverture du sommet. La Chine avertissait que la question de Taïwan était

▲ **Trump et Xi.** Le joueur de poker et le joueur d'échecs.

susceptible de provoquer un conflit ouvert si elle venait à être « mal gérée ». Xi visait le *lobby* américain pro-Taïwan. Du coup, Trump a dû se dissocier de ce courant (fort au Congrès) et a reconnu qu'il avait discuté avec Xi du programme d'armement de Taïwan « dans le détail », brisant ainsi le consensus maintenu depuis 1982, Reagan ayant promis de maintenir unilatéralement le soutien militaire à l'île en échange de la reconnaissance officielle d'une seule Chine acquise en 1979.

Xi joue aux échecs. – Côté chinois, l'on spéculait sur le prochain mouvement de Trump. Les avis divergent sur au moins trois points. D'abord, contrairement aux apparences, la situation chinoise n'est pas ferme. Xi vient de faire subir à son armée des purges spectaculaires. Au sommet, aucun uniforme en vue, pas même du côté américain dépourvu d'homologues. Xi n'était entouré que de deux fidèles, son chef de cabinet, Cai Qi, et son ministre des Affaires étrangères, Wang Yi. La stratégie à adopter envers la République de Chine (Taïwan) n'est pas aussi claire qu'il y paraît.

Les avis des observateurs chinois divergent aussi sur leur appréciation de l'adversaire. On fait beaucoup de cas des analystes du déclin américain, mais sur un fond commun où transparaît une part d'idéologie, les facteurs de prudence ne sont pas absents.

D'où l'incertitude sur la réaction du pouvoir chinois. L'objectif recherché à la faveur du sommet doit être de gagner en visibilité sur la stratégie adverse, au moins pour les presque trois années qui restent du mandat Trump, jusqu'aux élections américaines de 2028, qui coïncideront avec les prochaines élections législatives et présidentielles à Taïwan. Xi a donc lancé, dès l'abord de la rencontre, l'idée d'un cadre de partenariat stratégique de stabilité, le mot important étant celui de stabilité.

Le piège de Thucydide. – Que veulent les Américains ? Rester numéro un. Xi l'a si bien compris qu'il a fait référence (ce n'est pas la première fois) au « *piège de Thucydide* » mis à jour en 2019 par Graham Allison (Cf. *Royaliste* n° 1164 du 25 mars 2019). Trump n'en avait sans doute jamais entendu parler. Le message de Xi était de ne pas y tomber, de ne pas considérer la rivalité des puissances comme une course de fond ou un tableau d'honneur. L'empire du Milieu n'est ni Sparte ni Athènes, les interprétations varient d'ailleurs sur qui est qui. Les commentateurs incessants sur la rivalité sino-américaine traduite en termes de valeurs et de hiérarchie oublient que la Chine ne se voit pas elle-même dans les mêmes termes concurrentiels du monde américain. Indépendamment du régime, elle continue de se voir comme le centre du monde mais sans l'idée d'en prendre la tête, empereur de Chine mais non du monde, le cercle et non l'axe.

Concrètement, Xi n'a pas réagi aux opérations du maître du monde que se veut être « *la république impériale* » (Aron) au Venezuela, à Cuba, à Panama, dans le Golfe, en Afrique. En revanche, l'Asie appartient aux Asiatiques. D'où le message sur Taïwan. Au-delà de Taïwan, Pékin est préoccupé par le tournant américain qui tendrait, comme en Europe, ou au Moyen-Orient, à s'en remettre à des « gendarmes » régionaux. En l'occurrence, en Asie, un binôme Japon-Corée, voire appuyé sur l'Australie à la faveur de l'alliance AUKUS (Australie, Royaume-Uni, États-Unis) que P assimile à un OTAN asiatique – ou la revitalisation du QUAD (États-Unis, Japon, Inde, Australie). Le 25 mai, Marco Rubio était en Inde pour une réunion des ministres des Affaires étrangères de cet organisme informel. Il serait étonnant que le sujet ne soit pas venu en discussion à Pékin quelques jours plus tôt. Le ministre chinois des Affaires étrangères, retenu à Pékin pour le sommet sino-américain, n'avait pu se rendre à une réunion parallèle, toujours à Delhi, champion du multi-alignement, des ministres des Affaires étrangères des BRICS, en présence du russe Sergueï Lavrov.

L'idée est, comme pour Taïwan, d'éviter de se heurter ; bref, de faire triompher une version minimaliste de la paix sur une surestimation des forces sur le pied de guerre. Trump est un homme pressé par le temps qui lui est imparti selon l'âge et

la constitution américaine. Xi a le temps devant lui, 2032 et plus, dans la suite de la civilisation et selon les modalités de la culture chinoises. Leur rencontre ponctuelle, conjoncturelle, marque leurs limites respectives, leur impuissance relative.

Le reste du monde pourrait, s'il le voulait, regagner un espace propre, ne pas tout systématiser selon les arcanes d'une rivalité globale sino-américaine et profiter des failles du système international, considéré à tort comme binaire, comme autant d'ouvertures. Les enjeux économiques considérables ne doivent pas masquer les problèmes stratégiques décisifs. Le sommet de Pékin, ou plutôt la leçon de diplomatie de Xi à l'encontre de Trump, aura au moins

démontré que l'on peut décorrélérer le traitement à apporter aux deux sans les séparer mais sans les confondre. Les clients des uns et des autres, et des deux à la fois, auraient intérêt à intégrer à leurs calculs et leurs initiatives. Il ne s'agit pas seulement d'une alliance des puissances moyennes telle que le suggérerait le Premier ministre du Canada, ni d'ajouter des Européens au QUAD et à AUKUS comme le proposent des analystes coréens et japonais (en marge de la visite du président français à Tokyo et Séoul, du 31 mars au 3 avril, qui devait doubler le sommet sino-américain initialement prévu le 30 mars à Pékin). Il n'est pas encore trop tard pour une politique asiatique. ■

Lettonie

Dans l'œil du cyclone

L'explosion d'un drone ukrainien en Lettonie, détourné par les Russes, a provoqué une crise gouvernementale dans le pays et accru les tensions régionales.

Le 7 mai, deux drones ukrainiens lancés contre la Russie se sont écrasés en Lettonie, ne faisant aucun blessé mais faisant exploser un dépôt de carburant à Rēzekne. Les deux missiles se sont écrasés à 3 h 30 du matin bien avant que les messages d'alerte ne soient envoyés à la population. Le premier pour les districts de Ludza et Balvi n'est arrivé sur les téléphones des habitants qu'à 4 h 09, celui pour le district de Rēzekne n'est arrivé qu'à 4 h 43. Le bilan aurait donc pu être bien plus lourd. Le 25 mars 2026, les habitants du district de Krāslava dans le sud du pays, à proximité de la frontière biélorusse n'avaient reçu aucune alerte alors que deux missiles les survolaient avant de

s'écraser dans un champ. Le 7 mai, le général de Egils Leščinskis, chef d'état-major adjoint chargé des affaires opérationnelles, déclare que les drones ont bien été repérés par les radars mais qu'il n'a pas été possible de les abattre selon lui « *tous les critères de sécurité n'étaient pas remplis (...)* ».

Dans un premier temps, le 10 mai, la Première ministre lettone, Evika Silina a poussé à la démission le ministre de la Défense, Andris Spruds. Le parti progressiste, dont le ministre est membre, a alors retiré sa confiance au gouvernement. celui-ci n'était plus soutenu que par 41 députés sur les 100 qui constituent le Parlement monocaméral letton. Dès le 14 mai la Première ministre en a tiré les conséquences et a annoncé sa démission et celle du gouvernement. « *La jalousie politique et les intérêts partisans étroits ont pris le pas sur le sens des responsabilités* », a dénoncé l'ancienne chef du gouvernement, désormais en charge des affaires courantes. Elle gouvernait la Lettonie depuis le 15 septembre 2023 à la tête d'une coalition qui regroupait les Progressistes (sociaux-démocrates), l'Union des Verts et des Paysans et Nouvelle Unité (conservateur et libéral) dont la Première Ministre était issue. ▶



▲ Evika Silina, Première ministre de Lettonie. La crise au sein de sa coalition a provoqué sa démission.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : UNION EUROPÉENNE.

Cette crise politique, qui survient cinq mois avant les élections législatives d'octobre, fragilise politiquement la Lettonie. Le président de la République Edgars Rinkēvičs s'est immédiatement mis en quête d'un nouveau formateur consultant au préalable les partis politiques.

La coalition actuelle peut-elle survivre ? Là est la question. Il est clair en tous cas que la question de la sécurité du pays sera au cœur de la campagne à venir. La Lettonie consacre déjà 4,9 % de son PIB à son effort de défense. Les Lettons seraient en droit d'espérer plus d'efficacité dans ce domaine. Il semblerait que les missiles ukrainiens aient été détournés de leur cible initiale par la Russie, ce qui ne serait d'ailleurs pas le premier exploit des hackers – officiels ou non – russes. En tous cas le pouvoir russe a profité de l'occasion pour accuser les trois États baltes d'ouvrir leur espace aérien à l'Ukraine et les menaces de représailles.

Vladimir Poutine joue la carte de la division au sein des sociétés baltes et entre les Baltes et les Européens, jusqu'ici en vain. Si la portée des menaces russes ne doit pas être exagérée, il ne faut pas pour autant les prendre à la légère. ■

MARC SÉVRIEN.

Voix étrangères

Merkel mania

Elle se récusait mais tout le monde l'a en tête. Vingt-sept ministres des Affaires étrangères réunis à Chypre les 27 et 28 mai cherchent un candidat pour affronter Vladimir Poutine lorsque la discussion sera ouverte sur l'Ukraine. C'était son idée. Poutine, le 9 mai, lors de la commémoration de la Grande Guerre patriotique avait suggéré le nom de Gerhard Schröder, son prédécesseur à la Chancellerie, associé des Russes dans Gazprom et Nordstream. La provocation n'était destinée qu'à exorciser le fantôme d'Angela Merkel. De fait, son nom avait circulé, avec, selon le *Financial Times*, celui de Mario Draghi, l'ancien gouverneur de la Banque centrale européenne et ancien président du Conseil italien. Le 18 mai, à la WDR, la chaîne régionale de la Rhénanie du Nord à Cologne, l'ancienne chancelière, qui a quitté le pouvoir deux mois avant l'invasion russe, exigeait que l'Europe fasse plus : « *Je regrette que, selon moi, l'Europe n'exploite pas suffisamment son potentiel diplomatique.* » Tout le monde est d'accord pour ne pas laisser Donald Trump en tête-à-tête avec le président russe. Depuis l'Anchorage en août 2025, l'Europe réclame sa place à la table de discussion. Une place, pas vingt-sept, ni même une demi-douzaine en arc-de-cercle autour du bureau ovale pour un compte rendu, ni trois, ni même deux. S'il faut choisir, qui tranchera entre des chefs d'État et de gouvernement plus faibles les



▲ Angela Merkel. À nouveau face à Poutine ?

uns que les autres ? Chacun s'y verrait bien : Macron, comme seul chef d'État, Starmer, au nom des « *relations spéciales* » avec Washington, Merz, en tant que représentant de la première puissance économique, Meloni, pour son sens du compromis des deux côtés, Stubb, la Finlande ayant la meilleure connaissance de son voisin, etc. L'Union s'est donné un président et une haut-représentante semi-permanents, mais qui ne disposent pas de l'autorité suffisante, ni de la compétence selon les traités. D'où l'idée de désigner sinon un « médiateur » mais un négociateur-en-chef parmi des personnalités extérieures de renom.

Fantôme ou statue du Commandeur ? Angela Merkel l'est déjà en Allemagne. Son héritage avait été écorné depuis son départ des affaires. Tout a changé depuis le retour de son parti au pouvoir sous la direction de celui qu'elle avait toujours écarté. Plus Friedrich Merz est impopulaire, plus elle est applaudie. « *Coincidence ?* », se demande l'hebdomadaire *Der Spiegel* qui dévoile le détail de ses « *apparitions* » publiques quasi quotidiennes. Honorée par le Parlement européen à Strasbourg le 19 mai, aux côtés de Zelensky et de Lech Walesa, elle a gardé ses distances avec son ancienne ministre Ursula von der Leyen. Elle n'est pas dupe d'un honneur qui était une manière de la renvoyer au passé, de la ringardiser. Elle a beau s'être légèrement épaissie, elle ne se laissera pas instrumentaliser. On connaît ses réticences à confronter à nouveau personnellement le chef du Kremlin ; elle, qui incarne les accords de Minsk, demeure néanmoins l'irritante des Grands de ce monde, incompatible avec Trump. Son indépendance d'esprit est devenue une denrée rare en Europe. On l'avait imaginée à l'époque arriver à la tête des Nations unies ; elle a rejeté deux fois l'idée de devenir présidente de la République fédérale. Dans le rôle de recours, elle est surtout le signe de l'impuissance européenne. ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Cap-Vert.** – La Commission électorale nationale a proclamé, le 30 mai, les résultats définitifs des élections parlementaires organisées treize jours plus tôt et marquées par un taux de participation historiquement faible. Le PAICV (gauche socialiste) de Francisco Carvalho a obtenu 37 des 72 sièges grâce au recueil de 48 % des suffrages exprimés. Il devance le MpD (centre droit) du Premier ministre sortant Ulisses Correia e Silva, qui n'obtient que 33 sièges.

■ **Colombie.** – Le premier tour de l'élection présidentielle s'est tenu le dimanche 31 mai. 41 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour désigner le successeur de Gustavo Petro, élu en 2022, qui ne pouvait briguer un second mandat. Trois candidats font figure de favoris au terme d'une campagne jugée violente et navrante : Abelardo de la Espriella (extrême droite), Ivan Cepeda (gauche) et Paloma Valencia (centre droit). Le second tour se tiendra le 21 juin.

■ **Iran.** – Après 88 jours d'interruption totale d'internet décrétée lors du lancement des opérations militaires israélo-américaines, la République islamique a rétabli les serveurs le 26 mai. Il ne s'agit toutefois que d'un rétablissement partiel du réseau. L'ONG NetBlocks a relevé des lenteurs importantes et souligné qu'un filtre gouvernemental était toujours actif, mais en certains cas contournable, notamment par l'installation onéreuse et risquée d'un VPN.

■ **Roumanie.** – Un drone russe a atteint une zone résidentielle de Galați, à l'est du pays, dans la nuit du 28 au 29 mai, faisant deux blessés légers. Qualifié d'escalade dans le conflit, l'incident a suscité l'indignation de plusieurs représentants européens. Le président de la République Nicușor Dan a, pour sa part, précisé que le drone en question avait été accidentellement dévié de sa trajectoire par la défense anti-aérienne ukrainienne.

CASIMIR MAZET.



Les Mercredis de la NAR

La Nouvelle Action royaliste organise un cycle de conférences auxquelles participent des personnalités politiques ou du monde intellectuel. Les conférences sont enregistrées en vidéo, en présence d'un public restreint (pour être invité, adresser une demande à lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr) Pour accéder à ces entretiens sur notre chaîne YouTube et s'y abonner, un seul lien : <https://www.archivesroyalistes.org/-Les-Mercredis-de-la-NAR-92->.

■ Mercredi 3 juin

Conférence de Lucien Jaume, philosophe et historien, sur le thème « *La vraie nature du fascisme* ».

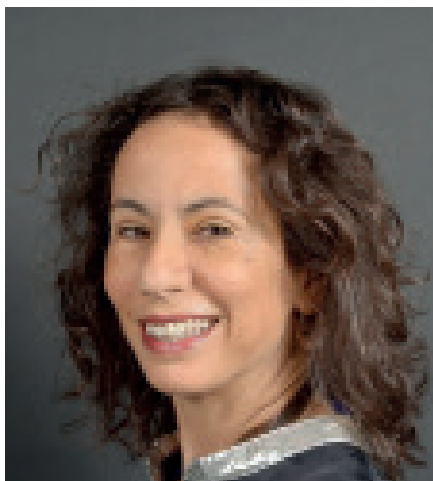


Philosophe, historien, Lucien Jaume est directeur de recherche émérite au CNRS. Il enseigne à Science Po et à l'Institut catholique de Paris. Il a publié : *Qu'est-ce que l'esprit européen ?* (Flammarion, 2010), *Le Religieux et le Politique dans la Révolution française*. (PUF, 2015), *L'Éternel défi. L'État et les religions en France* (Tallandier, 2022).

Lucien Jaume présentera son livre *La vraie nature du fascisme italien* (Tallandier, mai 2026).

■ Mercredi 10 juin

Conférence d'Alya Aglan sur la vie et l'œuvre de Marc Bloch.



Alya Aglan enseigne l'histoire contemporaine à l'université Panthéon-Sorbonne. Spécialiste du XX^e siècle et de la Seconde Guerre mondiale, elle a publié : *La France à l'envers. La guerre de Vichy* (Gallimard, 2020), *Zemmour contre l'Histoire* (Gallimard, 2022), *Anthologie de l'humour résistant* (Gallimard, 2023),

Alya Aglan présentera son livre *La Double Mort de Marc Bloch* (Flammarion, mars 2026).

■ Mercredi 24 juin

Pas de conférence. Dîner des amis de la NAR au restaurant Hung Yen, 265 rue St-Jacques (Paris 5^e) à partir de 20h00 (merci de confirmer votre présence à lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr)

■ Mercredi 1^{er} juillet

Conférence de Benjamin Morel, constitutionnaliste, sur la crise politique.

Docteur en sciences politiques, Benjamin-Morel enseigne le droit public à l'université Paris-Assas. Spécialiste des institutions françaises et de l'évolution du régime par-



lementaire, il a récemment publié : *Rompre avec la monocratie* (Le Bord de l'eau, 2024), *Le Parlement, temple de la République* (Passés composés, 2024), *Le Nouveau régime* (Passés composés, 2025).

Benjamin Morel présentera son livre *Crise politique, crise de régime*, (Odile Jacob, mars 2026).

Autres événements

■ Jeudi 18 juin

Lancement du site internet « royalistes-resistance.fr »

Notre ami l'historien François-Marin Fleutot met en place à partir de juillet son nouveau site internet consacré aux royalistes dans la Résistance. Il organise une rencontre amicale à l'occasion du lancement de ce site : le jeudi 18 juin 2026, à partir de 19 heures, à la Librairie Éphémère d'Alexis Chevalier et Frédéric Aimard, 109, boulevard Haussmann, Paris 8^e (Métro Miromesnil). Nous convions tous nos amis à s'associer à cet événement. Merci de signaler votre présence sur le lien : francoismarinfleutot@yahoo.fr



Royaliste
POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

Lot 1674, 101, rue de Sèvres, 75006 Paris
www.archivesroyalistes.org
Issn 0151-5772

Abonnements-contacts :
lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr
+33 (0) 1 71 06 32 91

Directeur de la publication : Bertrand Renouvin.
Responsable éditorial : Laurent Tréhu.
Fondateur : Yvan Aumont †.

Rédaction : Frédéric Aimard, Loïc de Bentzmann, Éric Cézembre, Denis Cribier, Dominique Decherf, Jacques Dorémieux, François-Marin Fleutot, François Gerlotto, DJ Heller, Léon Letellier, Hubert de Marans, Casimir Mazet, Marc Sévrien, Alain Solari, Indiana Sullivan.

Directeur politique : Bertrand Renouvin.

Publié par la NAR, Siret : 897 894 127 00017.
Édité par la Spfc-Acip, Siret : 418 322 149 00015.
Imprimé par Rps-repro, Siret : 419 745 484 00024.
Dépôt légal à publication. Cppap n° 0425 d 84.

Abonnez-vous !

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par carte bancaire sur le site archivesroyalistes.org

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de Spfc-Acip.

Nom/prénom :

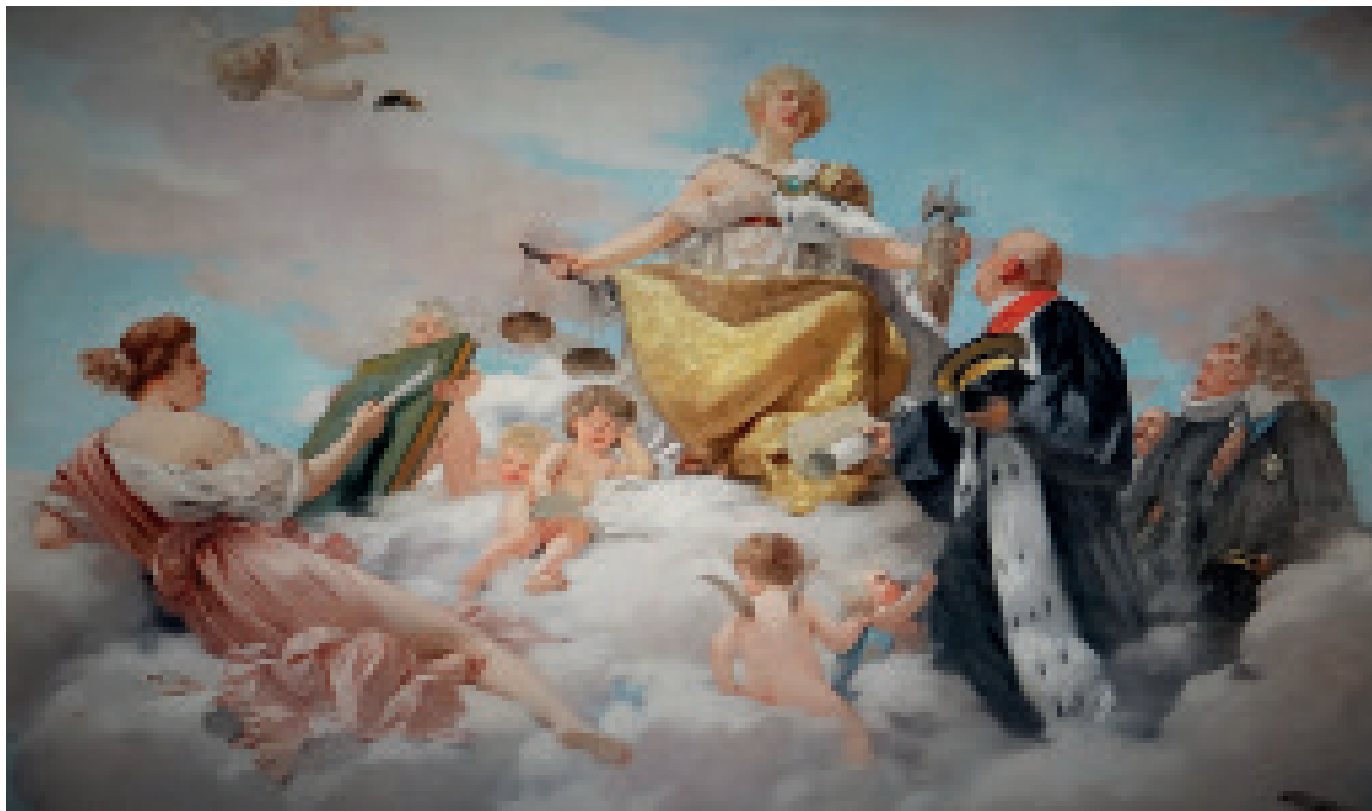
Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à
Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

« Conformément à la loi Informatique et libertés du 06/11/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, lesquelles ne sont ni exploitées ni revendues par des organismes tiers ».



Justice

« À partir du moment où l'État de droit se substitue à l'électeur, nous ne sommes plus en démocratie. »

Entretien avec Jacques Dorémieux.

Ancien magistrat, Jacques Dorémieux a exercé comme magistrat du siège puis comme magistrat du parquet, notamment comme procureur général à Monaco, et il a également assuré des missions au sein des services de l'État. Il fait le point avec nous sur les évolutions du système judiciaire français et ses liens avec la politique.

Royaliste : Les procès politiques font l'objet de polémiques sur l'indépendance de la justice et l'on s'interroge sur les relations entre institution judiciaire et démocratie. En ces temps de soupçon, pourriez-vous apporter des éclaircissements ?

Jacques Dorémieux : Je vais traiter le sujet comme un homme de justice, en me concentrant sur la justice pénale et sur les procès qui mettent en cause des élus. C'est ma seule légitimité. À la différence de Marcel Gauchet, je n'ai jamais théorisé sur la justice. C'est par petites touches que je me suis intéressé à la justice, en écrivant des articles sur les procès et sur les évolutions législatives ou en préparant des conférences. C'est ainsi que j'ai pu me forger une idée de la justice, alors que j'avais été formé à une justice technocratique, selon l'idée que l'État de droit est sa propre finalité.

La justice est un mot qui recouvre un certain nombre de réalités qui se rejoignent et qui se confondent parfois dans les esprits. Ainsi, la morale est en relation avec notre sujet. La justice est une vertu, qui tend à

promouvoir le Bien. Il y a en effet une vision anglo-saxonne de la légitimité du juge qui a sa propre conception du Bien. On peut aussi considérer la justice du point de vue de l'institution : non pas un juge, mais des juges, pénal, civil, administratif, sans oublier les juges de la Cour de justice de l'Union européenne dont les décisions s'appliquent sur notre sol, et les juges de la Cour européenne des droits de l'homme.

La conception d'une justice démocratique vient de l'enseignement de l'Église, pour laquelle le droit ne peut être à lui-même sa propre fin.

Comment envisagez-vous les relations entre le Pouvoir et les juges dans le cadre de la démocratie représentative ?

Il y a un moment de notre histoire qui permet de bien comprendre les rapports de la justice et du pouvoir : c'est la révolution des parlementaires, qui a occupé les quinze dernières années de l'Ancien régime et qui a accompli au fil des an-

nées un travail de sape qui a bloqué toutes les réformes. François Mitterrand disait à juste titre que les juges ont tué la monarchie. Il ajoutait que les juges tueront la République, ce qui est un peu moins sûr, mais avec cette formule un peu brutale il avait parfaitement saisi la place de cet événement historique qui marquera d'une certaine manière toute l'histoire du XIX^e siècle, pendant lequel les épurations de magistrats se sont succédé. Entre le pouvoir et les juges, il en résultera une tension qui marque toujours les esprits. Dans l'esprit du constituant, la justice a toujours été infériorisée, y compris en 1958. L'autorité judiciaire ne couvre qu'une partie du domaine de la justice puisque nous avons le juge administratif, le juge constitutionnel et les juges de la Cour européenne.

Venons-en à l'office du juge...

Montesquieu disait que le juge est la bouche de la loi. Ce n'est pas tout à fait exact : le juge est celui qui met en œuvre l'État de droit, qu'il enrichit par ses décisions. L'État de droit, c'est l'ensemble des législations de divers niveaux et origines. Ces législations s'appliquent à l'État lui-même, donc à ses juges. Chaque niveau de cette hiérarchie des normes a son propre juge : le juge constitutionnel, le juge administratif, le juge judiciaire.

Il y a eu deux changements fondamentaux dans cet État de droit : avec la Consti-

◀ **Allégorie de la justice**, fresque d'Henri Gervex (1910).

tution de 1946, les traités sont supérieurs à la loi ; en 1958, le Conseil constitutionnel devient, selon des procédures diverses, le régulateur de l'activité législative. Le juge est donc obligé de s'interroger sur le respect de cet État de droit devenu très complexe, par rapport à la situation qu'il doit juger.

La justice est-elle politique ?

Les conséquences des décisions de justice sont éminemment politiques comme on le voit pour Marine Le Pen. On perçoit moins que la grande nouveauté de ces quarante dernières années, c'est que l'élus est devenu un justiciable comme les autres. Il y a eu plusieurs moments dans l'histoire de ce changement. La première période est marquée par quelques grandes figures – celle de Renaud van Ruymbeke, de Thierry Jeanpierre. Avec peu de moyens, ces magistrats ont réussi, au fil de l'affaire Clearstream, de l'affaire Urba, à faire du personnel politique un justiciable comme les autres. Dans les années quatre-vingt-dix et surtout dans les années 2000, il y a eu des évolutions profondes en matière d'atteinte à la probité, en réponse à une société « *affamée de pénal* » comme le disait Philippe Murray. Ainsi, la loi Sapin II de 2016 prévoit une inéligibilité obligatoire – ce qui ne veut pas dire automatique – et l'on voit que le législateur va toujours plus loin dans la répression. Mais ceux qui ont voté le durcissement de la loi parlent de justice politique lorsqu'ils sont condamnés ou lorsque leurs amis le sont.

Quand on parle de justice politique, certains pensent au Syndicat de la magistrature qui a une posture militante sur un certain nombre de sujets. J'ai travaillé avec plusieurs membres de ce syndicat et je n'ai pas constaté qu'ils étaient tendancieux dans leurs décisions – mais je ne dis pas que cela n'existe pas. Nous avons tous en tête le fameux « Mur des cons ».

Quelle est la légitimité du juge face à celle de l'élus ?

J'évoquais tout à l'heure toute une école anglo-saxonne dont semble se réclamer Pierre Rosanvallon. Pour lui, l'électeur ne serait pas suffisamment mature et le juge a vocation à dire le bien. Le juge serait au moins à égalité avec l'élus et on pourrait en conclure que l'État de droit est supérieur à la démocratie. C'est là une position inquiétante car elle fausse complètement l'idée du rôle du citoyen dans la démocratie. À partir du moment où l'État de droit se substitue à l'électeur, nous ne sommes plus en démocratie. Marcel Gauchet explique que l'État de droit est essentiel en démocratie, mais le juge ne fait qu'appliquer la loi votée par les élus. Le juge est par conséquent en situation d'infériorité par rapport au législateur. Comme vous



◀ **Jacques Dorémieux**, ancien magistrat. Il a notamment été procureur général à Monaco, puis premier avocat général près la cour d'appel de Colmar.

le savez, Bernard Bourdin est intervenu dans ce débat en expliquant que les juges se comportent comme des prêtres : lorsqu'ils décident de l'inéligibilité d'un élu, ils l'excommunient de la vie politique et cette décision d'exclusion est un manquement à la démocratie. C'est là une vision que je partage.

Comment le juge se voit-il ? Comment est-il formé ?

Quand il nous a reçus il y a plus de quarante ans, les premiers mots du directeur de l'École nationale de la magistrature ont été pour nous dire : « *Votre légitimité viendra de votre compétence technique.* » L'École était une machine à former des professionnels du droit – je ne suis pas sûr que les choses aient changé – et cela prenait parfois la forme d'un dressage intellectuel. Rien n'était fait pour former les juges aux finalités de la justice.

Je suis de ceux qui pensent que les juges doivent s'interroger sur ce qu'ils font et sur la démocratie. Il y a quelques années, il avait été question de fusionner l'École de la magistrature et l'Institut national du service public. C'était une excellente idée parce que cette fusion aurait permis d'ouvrir l'esprit des juges, surtout des procureurs, sur les réalités du fonctionnement de l'État et du fonctionnement de la démocratie. Réalités que connaissent bien les juges administratifs et les membres du Conseil d'État.

Les juges n'ont pas de culture de l'État et celle que j'ai acquise ne vient pas de l'École de la magistrature. J'ajoute que j'ai donné plusieurs conférences sur le thème « Justice de Dieu, justice des hommes » ; la conception d'une justice démocratique vient de l'enseignement de l'Église, pour laquelle le droit ne peut être en lui-même sa propre fin.

Quels sont les rapports entre les journalistes et la justice ?

Depuis une quarantaine d'années, le journalisme d'investigation joue un rôle majeur, comme on le voit aujourd'hui dans l'affaire des financements libyens. À cet égard, il faut souligner le rôle de la Cour européenne des droits de l'homme qui vient d'expliquer qu'il n'y a pas de diffamation s'il y a une vérité partielle ou même partielle qui est avancée. Le journaliste d'investigation bénéficie donc d'une protection et il n'y a quasiment plus de procès en diffamation contre des journalistes d'investigation.

Il faut aussi souligner la pénalisation de la vie publique, qui est l'un des travers de la démocratie. Le simple fait de bénéficier moralement de certaines infractions, par exemple le trafic d'influence et la prise illégale d'intérêts, suffit pour une condamnation. Les délais de prescription ont été doublés et on en vient à considérer que les délais commencent à courir à partir du moment où les faits sont découverts. Cette pénalisation excessive est en résonance avec le journalisme d'investigation.

Que pouvez-vous nous dire sur la condamnation de Marine Le Pen en première instance ?

La décision du 31 mars 2025 qui condamne Marine Le Pen et d'autres prévenus confirme ce que je vous disais sur les évolutions de l'État de droit. Les avocats des prévenus ont posé une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) relative à l'inconstitutionnalité des poursuites. Il a aussi été posé une question préjudicielle visant à contester la régularité du règlement du Parlement européen fixant le statut des assistants parlementaires. On a soulevé ensuite une exception d'incompétence au motif que les parlementaires ne peuvent pas être poursuivis. Tous ces arguments ont été rejetés, mais l'on voit bien que les avocats, comme dans tant d'autres procès, utilisent la procédure pour empêcher un jugement.

Sur le fond de l'affaire, les détournements de fond ont été organisés de manière méthodique, ce qui explique la sévérité du jugement.

La procédure d'appel se déroule dans un état d'esprit très différent. Une petite dizaine de prévenus ont accepté le premier jugement, ce qui affaiblit la défense de Marine Le Pen. N'oubliez pas que les autorités américaines sont intervenues indirectement en faveur de Marine Le Pen, qui s'en trouve fort embarrassée. Son positionnement et celui de ses proches ont été très différents de ce qu'ils avaient été devant la chambre correctionnelle. Quand une infraction est en débat, on examine les éléments matériels – le détournement de fonds – mais aussi l'élément moral, c'est-à-dire la manière dont les personnes ont vécu le détournement. C'est cette éventuelle intention coupable qui est en débat devant la cour d'appel. ■



Chronique des essais

L'avenir après le capitalisme

par François Gerlotto.

Dans un ouvrage collectif solidement charpenté, Jérôme Baschet et Laurent Jeanpierre font mentir l'adage selon lequel il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme.

Deux auteurs principaux, 12 chapitres, 65 sous-chapitres, 67 mots-clés, 75 rédacteurs: livre un peu effrayant tant par sa taille (900 pages !) que par son sujet, mais dont la lecture – si l'on suit le mode d'emploi – s'avère aisée et passionnante. Il est fondé sur trois points. D'abord un constat: les observations scientifiques « attestent du réchauffement climatique et du dépassement d'autres limites planétaires ». Ensuite une analyse: « la structuration capitaliste de nos modes de vie contribue, de manière primordiale, à la destruction du vivant de la planète. » Enfin une méthode: « dessiner des scénarios postcapitalistes à partir de quelques paramètres généraux comme la démographie, le climat, les richesses produites... » Quant à la structure du livre, elle est « une sorte d'antidictionnaire anti-alphabétique » s'efforçant moins de tracer « un itinéraire déjà balisé, qu'à esquisser les contours d'une viabilité postcapitaliste, comprise comme un espace des possibles plus que comme un espace prescrit ».

Qu'on me pardonne alors si, avec l'autorisation des auteurs, je saute d'un chapitre à l'autre dans le désordre, suivant mes

compétences, pour découvrir les idées et les liens qui apparaissent au fil de la lecture entre les différents domaines explorés. Ma recension s'appuie principalement sur les chapitres « Paramètres et héritages » (climat, démographie...), « Production/reproduction de la vie » (alimentation, agroécologie, permaculture, énergies...), « Des mondes plus qu'humains » (animaux, milieux de vie, océans, biodiversité...). Je laisse les autres à plus savant que moi en la matière.

La création d'un postcapitalisme (quel qu'il soit) devient nécessaire et urgente pour éviter une catastrophe inéluctable.

Que retirer de cet ouvrage? D'abord, que la transition climatique et la pollution mènent inéluctablement à la mort de nos sociétés. Ce constat sans appel est partagé par tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au climat, quelles que soient leurs filiations politiques. Le grand responsable de cette évolution climatique est le capitalisme, qui « ne se contente pas de produire des biens: il fabrique des désirs (et) repose

sur une expansion continue des besoins artificiels, alimentée par la publicité, le crédit et l'obsolescence programmée » et qui par nature saccage et gaspille toutes les sources de production possibles de l'environnement dans le seul but d'en tirer profit. Alors la course à la survie est lancée et la création d'un postcapitalisme (quel qu'il soit) devient nécessaire et urgente pour éviter une catastrophe inéluctable.

Autonomie productive. – Puisque nous sommes convaincus de ce besoin urgent de sortir de la forme la plus virulente du capitalisme que représente le néolibéralisme, toutes les alternatives possibles, dans tous les domaines, peuvent être envisagées. On retrouve alors dans ce livre des définitions bienvenues, par exemple sur les « *Commons* », concept central dans une vision postcapitaliste, qui est longuement exploré dans plusieurs chapitres: « l'agroécologie est le moyen de restaurer la santé de la nature et de tous les êtres qui la composent. Mais cela ne peut se faire sans l'idée de 'commun', née du processus historique de lutte des peuples pour la défense de leurs territoires. » Sur l'économie circulaire, idée poussée très avant par les adeptes de l'écologie industrielle, mais qui pour les auteurs ne tient pas, puisqu'elle « repose sur l'existence d'un gisement suffisant: recycler nécessite de produire et entre en contradiction avec les politiques de prévention des déchets ou de sobriété vis-à-vis des ressources. » Et sur nombre d'autres. Cela dit, certaines de ces définitions semblent plus idéologiques que tirées de l'histoire

ou de l'expérience et me paraissent très discutables : la nation, par exemple, « *artéfact politique qui n'a rien de nécessaire, [...] produit historique relativement récent dont l'histoire est également indissociable de celle du capitalisme* » ! Signalons également une curieuse allergie à la planification, qui se retrouve un peu partout dans les textes et que les auteurs estiment porteuse de tous les maux (bureaucratie, technocratie, totalitarisme...). Nous avons évidemment d'autres analyses, et l'exemple de l'ancien projet gaullien d'intéressement des travailleurs, projet postcapitaliste s'il en fut, montre qu'au contraire c'est uniquement par une planification incitative au niveau d'un système national qu'il aurait pu voir le jour.

Mais les observations et concepts énumérés dans ce livre sont généralement utiles et permettent d'ouvrir des perspectives. C'est le cas de l'alimentation, représentée par l'agroécologie et la permaculture, dont les méthodologies, les applications et les résultats attendus sont parfaitement décrits : « *Le capital a transformé l'alimentation en substituant aux relations circulaires entre plantes et animaux l'apport de produits chimiques [alors que] l'agroécologie cherche à comprendre les cycles de la nature et à s'y intégrer à travers la culture des plantes et l'élevage des animaux. [...] C'est bien plus qu'un ensemble de techniques : c'est un projet politique visant l'autonomie productive et alimentaire des peuples tout en favorisant la création du Commun* » ; alors que le capitalisme agroalimentaire « *crée des problèmes et vend des solutions* ». On retrouve là les analyses d'Hélène Tordjmann que nous avons présentées (1). L'idée fréquente chez les écologistes radicaux de protéger la planète en interdisant toute présence humaine sur de vastes territoires est aussi battue en brèche par l'observation des « *nombreuses preuves que la dégradation découle de l'exclusion de la plupart des populations qui ont créé les paysages* ». Il s'agirait alors d'un véritable écocide, qui non content d'éliminer les humains, détruit aussi les habitats et in fine tous les êtres vivants.

On peut être aussi plus réservé sur plusieurs positions idéologiques jugées indispensables à une évolution postcapitaliste, et sur un certain mélange des genres : on voit mal en quoi, par exemple, « *le féminisme agroécologique, paysan et populaire souligne que le territoire doit être compris comme une unité dialectique, qu'il est une conjonction indivisible entre territoire et corps* » ! Mais, quoi qu'il en soit, voilà un livre indispensable, qui montre à la fois la difficulté d'envisager un monde postcapitaliste et l'urgence de le mettre en œuvre. ■

(1). Cf. Hélène Tordjmann. *La croissance verte contre la nature, critique de l'écologie marchande*. La Découverte, 2024. (Royaliste n°s 1315 et 1316).

► Jérôme Baschet, Laurent Jeanpierre (dir.), *Mondes postcapitalistes, La Découverte*, février 2026.

Edgar Morin



Nous avons appris avec tristesse la mort d'Edgar Morin, survenue le 29 mai. Edgar Morin était un lecteur attentif de *Royaliste* depuis plus de quarante ans. Invité à plusieurs reprises aux Mercredis de la NAR, il avait accordé à notre revue *Cité* (n° 8) un entretien en août 1984.

Religion

Pensée hébraïque

Penser la Bible au présent, par Shmuel Trigano, Les Provinciales, décembre 2025.



Cela fait des milliers d'années que des rabbins ou assimilés lisent la Bible et en tirent des interprétations qui se complètent ou se contredisent. Ne serait-ce qu'à cause de la barrière de la langue, il est difficile d'avoir une idée de ce trésor de pensée sur lequel s'est greffé le christianisme, c'est-à-dire l'essentiel de notre culture occidentale... Mais l'ignorer est se condamner à renouveler bien des erreurs de compréhension du monde, voire à commettre de graves fautes morales. C'est aussi se priver du plaisir de voir les choses sous un angle nouveau, de cultiver le paradoxe qui, au plus bas niveau, est le fonds du fameux humour juif, mais au plus haut, est la manière divine de faire entendre Sa Parole....

Le professeur Shmuel Trigano a ouvert des générations d'étudiants aux mécanismes de la pensée juive, en faisant toujours le lien avec les questions les plus actuelles. C'est un échantillon de cet enseignement savoureux que les éditions Les Provinciales mettent à la portée de tous dans ce recueil de cours et d'articles pu-

bliés en un demi-siècle. La table des matières n'en donne qu'un aperçu mystérieux, mais qui met en appétit car on voit qu'on y traite, sous l'angle hébraïque, de questions qui occupent le débat public, par exemple la laïcité et le retour de la transcendance dans la démocratie.

Prenons la seule question (éminemment latine et catholique) de l'universel. Que veut dire tout ? Dans le livre de la Genèse, Dieu dit à Adam et Ève que tout le jardin d'Éden est à leur disposition... sauf l'arbre de la connaissance... Plus loin, Dieu s'oppose au projet des hommes de s'unir en une gigantesque Tour où chacun parle la même langue, pour les disperser en des peuples, différents les uns des autres. Mais il se réserve un peuple élu. Le tout, fait remarquer le professeur, c'est toujours la totalité moins un... Comme dans un jeu de blocs coulissants, il faut un espace « vide » pour que les choses avancent. C'est ce qui permet d'échapper aux pauvretés de la globalisation, aux horreurs du totalitarisme...

En suivant cette leçon vous comprendrez les fondements du « *nouvel antisémitisme* » qui « *se manifeste essentiellement dans les courants du post-modernisme et du multiculturalisme, et non plus du nationalisme. Il est même l'ennemi de ce dernier. Le phénomène qu'on a défini comme la mondialisation implique la fin des frontières, la multiplication des échanges, la diasporisation des populations et des identités, l'effacement des nations et l'affaiblissement des États* ». Vous comprendrez aussi pourquoi l'éditeur, Olivier Véron, qui est un catholique disciple du philosophe royaliste Pierre Boutang, est si à l'aise avec ces pensées juives à découvrir par petites pincées, en les ruminant, comme on doit lire la Bible... ■

FRÉDÉRIC AIMARD.

Histoire

Amine le Conquérant

Les réseaux sociaux, c'est souvent le pire mais parfois le meilleur. La preuve par Amine le Conquérant.

Il s'appelle Amine Kassid. Né à Collobes, ancien assistant réalisateur, ce jeune homme a une passion : l'histoire de France. Une passion qu'il a choisi de vivre en visitant les châteaux de son pays, avec un plaisir manifeste qu'il sait nous faire partager.

Tel est l'un des avantages des réseaux sociaux – celui de YouTube en l'occurrence. Ils permettent à un jeune citoyen sans grands moyens ni belles relations mondaines, de mettre en place une série d'émissions et de les lancer sans se soucier de rentabilité immédiate. Il suffit de marier un modeste dispositif technique – une caméra, un drone – et un véritable talent. ►

Ce talent n'est pas mis en scène, mais servi par un enthousiasme communicatif qui lui vaut 28 000 abonnés sur YouTube, 200 000 sur Instagram – mais aussi un lot d'insultes racistes – et l'amical soutien de Stéphane Bern. ■

SYLVIE FERNOY.

Pour suivre les émissions d'Amine Kassid, suivre le lien : www.youtube.com/@AmineLeConquerant

Histoire

Un monde en guerre

La Guerre au Moyen Âge

Sous la direction de Jean Lopez

Collection « Guerres »,
Perrin, janvier 2026.



La collection « Guerres » de Perrin présente un panorama richement illustré de « la Guerre au Moyen Âge ». Plus de 400 pages pour aborder des thèmes variés, une présentation sérieuse dépassant la simple vulgarisation.

L'ouvrage embrasse plusieurs continents sous des signatures de qualité. Une constante : la guerre est un état permanent. Notre vision est brouillée par une littérature et une filmographie riches en archétypes. Même si, à l'époque contemporaine, des auteurs ont voulu déconstruire ces mythes, comme Bernard Cornwell nous présentant un Lancelot se tenant prudemment éloigné des combats et pensionnant des poètes pour chanter ses exploits... Mais là aussi, c'est du roman !

Mille ans d'évolution des sociétés, des techniques, de l'art de la guerre. Des empires naissent et meurent, pas toujours de défaites militaires. À la déposition du der-

nier empereur romain commence le Moyen Âge, et disparaissent des traditions militaires romaines qui n'étaient plus celles de la Légion d'hommes libres. La société en trois ordres engendre une élite militaire, ses valeurs et ses héros, la recherche de l'exploit individuel plus que de l'efficacité collective. Au service féodal succédera, à partir du XIV^e siècle, l'armée formée de troupes stipendiées.

Les batailles ne seront pas toujours décisives, faute de pouvoir poursuivre. La guerre de siège jouera un rôle éminent, avec trois acteurs : l'assiégé, l'assiégeant et l'armée de secours. Les conflits sont analysés, souvent au rebours des idées reçues : Fontenoy (841) et le morcellement de l'empire de Charlemagne ; Lechfeld (955) et la création du Saint-Empire ; la lutte de soixante ans entre Capétiens et Plantagenêts ; Bouvines (1214) ; l'affrontement entre Barberousse et le pape en Italie ; la croisade contre les Albigeois (1209-1229) ; la victoire des Suisses contre les Habsbourg à Morgarten (1315) ; la bataille du Kosovo (1389), fondatrice du roman national serbe ; la succession de Bretagne (1341-1364). Plusieurs chapitres évoquent les grands empires et puissances : l'empire carolingien, une merveille d'organisation ; Venise, le modèle de l'empire maritime.

La seconde partie traite des armes. Le chevalier, l'arc, l'épée de Damas, le feu grégeois, la bombarde, le harnois blanc ou armure, les machines de siège, l'épée à deux mains, l'arbalète, la dague à rognons, le vouge et la hallebarde. Une énumération disparate qui reflète autant de changements de tactique et de composition des armées.

La troisième partie offre des portraits, individuels ou collectifs, de guerriers : le Cid ; les conquérants normands de l'Italie ; Louis VI le batailleur à la conquête de l'Ile-de-France ; le Temple, prototype des ordres militaires ; l'arbalétrier génois ; les Almogaves, maîtres de la Grèce ; Du Guesclin, qui restaura le trône des Valois ; le Prince Noir, héros ou bourreau ? Les grandes com-

pagnies ; Jean de Dunois ; les milices flamandes, une armée de métiers ; l'infanterie suisse ; Résistance et maquis dans la Normandie en lutte contre l'Anglais. Autant de biographies découpantes qui démentent les légendes, noires ou pieuses, conservées de nos études primaires. Un dossier est consacré à la guerre de Cent Ans : Jeanne d'Arc, Armagnacs et Bourguignons. Un autre à la caste des samouraïs.

La quatrième partie nous emmène en Asie. En commençant par la bataille de Talas (751), où le califat abbasside bloque l'expansion de la Chine des Tang vers l'Ouest. On découvre les guerres féodales du Japon, l'arbalète chinoise, le cavalier mongol, le katana, les châteaux forts japonais, le « vent divin » contre les Mongols, Didgori (1121), où la Géorgie cassa l'expansion musulmane.

Les dernières pages montrent le Japon ratant au XVI^e siècle la révolution militaire de l'Occident, bien qu'il eût connu l'infanterie populaire et les armes à feu. Faute d'accepter le risque d'une armée de masses.

Autant de récits qui permettent de réviser mille ans d'une histoire militaire riche en mutations et en bascules stratégiques. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

Histoire

Mémoires d'Oradour

Oradour-sur-Glane, Mémoires sans fin du traumatisme du 10 juin 1944,

par Jean-Jacques Fouché,
préface de Laurent Joly.
Mille Sources, 2025.

Rendre hommage aux victimes n'est pas toujours simple. Le travail de la mémoire, c'est aussi le conflit des mémoires

Après avoir pendu 99 habitants de Tulle et déporté 149 hommes en réplique criminelle à la prise de la ville par le maquis, la division SS Das Reich arrive à Oradour et organise le massacre des habitants. Hommes abattus, femmes et enfants enfermés dans l'église qui est brûlée, mutilation de cadavres... Le massacre de 643 personnes dont 207 enfants de moins de treize ans n'est pas un acte de sauvagerie mais l'application méthodique d'une politique de terreur qui permet en outre l'éducation des jeunes SS à la violence.

Publié par notre ami Gilbert Beaubatie, le livre de Jean-Jacques Fouché, qui a dirigé le Centre de la mémoire d'Oradour, est indispensable à la compréhension de la mémoire conflictuelle des hommes et de la mémoire des lieux exposés à la reconstitution et à l'esthétisme. ■

BERTRAND RENOUVIN.



▲ La bataille de Morat (1476) par Louis Braun (1893). Un tournant de la guerre au Moyen-Âge.

DR.



Par Gérard Leclerc

IA et discernement spirituel

Les réactions à la première encyclique de Léon XIV montrent à quel point le pape a visé juste en proposant son discernement sur cette question tout à fait nouvelle qu'est l'intelligence artificielle pour le XXI^e siècle. Les approbations des côtés les plus divers des milieux dirigeants manifestent ainsi à quel point ils sont dans l'incertitude face à un phénomène qui les dépasse : « *Par le passé, c'étaient surtout les États qui guidaient et orientaient l'innovation. Aujourd'hui, en revanche, les principaux moteurs du développement sont des acteurs privés, souvent transnationaux, dotés de ressources et de capacités d'interventions supérieures à celles de nombreux gouvernements. Le pouvoir technologique prend ainsi un visage inédit, essentiellement privé, et donc d'autant plus difficile à cerner, à réguler et à orienter vers le bien commun.* »

Un tel constat relève d'une observation objective du phénomène. Mais si l'évêque de Rome estime devoir intervenir à son propos, c'est que ces enjeux ont une ampleur supérieure au simple regard des sociologues, dès lors que c'est le sens même de l'histoire qui est en jeu. Un sens que l'on pourrait définir avec les biblistes et les théologiens comme eschatologique, c'est-à-dire relevant des fins dernières, celles que l'enseignement de l'Écriture permet d'envisager. Ou bien on en reste à la terrible ironie de Shakespeare, celle « *d'une histoire dite par un idiot, pleine de bruit et de fureur et qui ne signifie rien* ». Ou bien on en revient, comme le pape, au Premier Testament et à l'opposition de Babel et de Jérusalem, Babel résultant d'un orgueil infini et qui aboutit à la confusion, Jérusalem la ville sainte toujours à reconstruire patiemment. C'est toujours le même dilemme : « *C'est pourquoi le premier choix ne se situe pas entre un "oui" ou un "non" à la technologie, mais entre bâtir Babel ou construire Jérusalem : entre un pouvoir qui prétend dominer le Ciel et un peuple qui, en présence de Dieu, se met à travailler de manière unie pour relever les murs de la coexistence fraternelle.* »

Si l'autorité spirituelle se pense en droit d'intervenir sur un tel sujet, c'est que les intérêts supérieurs de l'humanité sont en jeu : « *La technologie peut soigner, relier, éduquer, protéger la maison commune ; mais elle peut aussi diviser, rejeter, imposer de nouvelles injustices. En théorie, elle n'est pas en soi une solution aux problèmes de l'humanité, tout comme elle n'est pas en soi un mal, mais concrètement elle n'est pas neutre, car elle prend le visage de ceux qui la convoient, la financent, la régulent et l'utilisent.* »

Léon XIV entend resituer la réalité de cette réalité dans l'ensemble des interventions de ses prédécesseurs, depuis Léon XIII à la fin du XIX^e siècle, envisageant les problèmes engendrés par l'avènement de la société industrielle. Il montre que la doctrine sociale de l'Église n'est pas le fruit d'un projet élaboré derrière un bureau, mais le résultat d'un processus patient, qui a permis de faire ressortir ces principes cardinaux que sont la dignité de la personne, la valeur du travail, la destination universelle des biens, la solidarité et la subsidiarité, la sauvegarde de la Création, la centralité de la paix et de la fraternité. Une bonne partie du texte est donc consacrée au rappel d'un enseignement qui n'a rien perdu de sa pertinence mais se doit d'affronter la réalité inédite qui fait déjà partie de notre quotidien et à laquelle deux chapitres sont consacrés.

Je ne puis ici n'en retenir que quelques lignes directrices, la première concernant ce que le pape appelle « *paradigme technocratique* », et que son prédécesseur François avait déjà mis en cause dans son encyclique *Laudato si'* sur l'écologie : « *La tendance à laisser la logique de l'efficacité, du contrôle et du profit régir à elle seule les choix personnels, sociaux et économiques. Il apparaît donc plus clairement que la technique n'est pas un simple instrument et*

que, lorsqu'elle devient un critère, elle finit par déterminer ce qui compte et ce qui peut être écarté, réduisant la Création à un objet d'exploitation et les personnes à des rouages d'un système qu'il faut rendre toujours plus performant. » Dernièrement, à propos d'Ernst Jünger, j'avais insisté sur cette dérive technicienne, qui marque la victoire des titans sur les dieux. Mais dans le cas de la révolution en cours, la menace a pris une tournure encore plus redoutable : « *Lorsqu'un pouvoir d'une telle ampleur, écrit le pape, se concentre entre quelques mains, il tend à devenir opaque et à échapper au contrôle public, il augmente le risque d'un développement faussé qui engendre de nouvelles dépendances, des exclusions, des manipulations et des inégalités.* »

Léon XIV se contente d'un discernement sur ses aspects les plus alarmants. Du fait de la vitesse prodigieuse de son déploiement, il risque de nous échapper. D'où la nécessité de saisir la différence fondamentale entre l'humain et l'artificiel : « *Les prétendues intelligences artificielles ne vivent pas d'expérience, ne possèdent pas de corps, ne connaissent ni la joie ni la douleur, ne mûrissent pas dans la relation, ne savent pas de l'intérieur ce que signifient l'amour, le travail, l'amitié, la responsabilité. Elles n'ont pas la conscience morale : elles ne jugent pas le bien et le mal, ne saisissent pas le sens ultime des situations, n'assument pas le poids des conséquences. Elles peuvent imiter des langages, des comportements, des évaluations, elles peuvent simuler de l'empathie ou de la compréhension, mais elles ne comprennent pas ce qu'elles produisent, car elles n'habitent pas l'horizon affectif, relationnel et spirituel dans lequel l'humain devient sage.* »

On peut penser que les risques réels seront diminués ne serait-ce que par ceux qui possèdent les dispositifs techniques. Mais il y a péril à leur laisser la seule responsabilité d'un encadrement éthique : « *Une IA plus morale ne sert à rien si cette morale est décidée par une poignée de personnes. Il faut une politique plus présente, capable de ralentir où tout s'accélère et de protéger les espaces où les communautés peuvent encore participer et s'interroger.* »

L'ambition du pape serait, en quelque sorte, de « *désarmer l'intelligence artificielle. C'est-à-dire la soustraire à la logique de la compétition armée qui n'est plus aujourd'hui seulement militaire, mais aussi économique et cognitive. [...] Désarmer, c'est rompre cette équivalence entre la puissance technique et le droit de gouverner. Désarmer ne signifie pas renoncer à la technologie, mais l'empêcher de dominer l'humain.* »

Ce désarmement s'impose d'autant plus que la puissance de la technologie est dans le viseur des idéologues qui entendent dépasser la condition humaine à l'enseignement du transhumanisme et du post-humanisme. La réponse à de telles menaces, avant d'être nécessairement politique ne relèvent-elles pas d'une appréhension de la nature humaine, celle justement que l'éclairage de la Révélation permet d'approfondir. Mais c'est aussi l'ensemble de la culture universelle qui nous permet de mieux comprendre ce qui fait notre grandeur jusqu'au sein de nos faiblesses. Ainsi, le pape n'hésite pas à citer la neuvième symphonie de Beethoven, *Guernica*, la célèbre toile de Picasso et le film *La liste de Schindler*.

Cette encyclique est à la gloire de cette *magnifique humanité* qu'il s'agit de faire grandir. Ce n'est pas un mince défi. Le présent nous place face à la situation brutale du monde en guerre. Que peut le pape, comme ses prédécesseurs, face à des empires dont la puissance militaire est encore renforcée par l'intelligence artificielle ? L'existence d'une autorité spirituelle est au moins la garantie qui demeure la veille sur l'imprescriptible d'une destinée surnaturelle. ■



Promenades littéraires

Comment s'aiment les femmes en littérature ?

par Indiana Sullivan.

Foisonnante sur l'amour, la littérature l'est, assurément. Sur les couples hétérosexuels, le plus souvent. Si l'on se penche sur les passions entre femmes, il ressort qu'elles sont traitées avec les mêmes ressorts universels : un crescendo, un paroxysme et une chute brutale.

*« Je dis que l'avenir se souviendra de nous.
Je désire et je brûle.
À nouveau, l'Amour, le briseur de membres,
Me tourmente, doux et amer.
Il est insaisissable, il rampe. »*

Quid de l'auteur de cet extrait flamboyant ? Un lecteur à la veine romanesque songera peut-être naturellement à Lamartine tant on imagine le protagoniste de ce poème se noyer dans des larmes de désespoir, incertain de la réciprocité de l'amour qu'il porte à un être aimé. Et pourtant... Il nous faut remonter beaucoup plus loin dans le temps et nous rappeler que si le XIX^e siècle a inventé le romantisme, il n'est guère le père du lyrisme. La poétesse grecque Sappho a vécu aux VII^e et VI^e siècles av. J.-C., à Mytilène sur l'île de Lesbos. Immensément célèbre durant l'Antiquité, son œuvre poétique ne subsiste plus qu'à l'état de fragments. Son texte le plus connu, l'*Ode à Aphrodite*, nous est cependant parvenu dans son intégralité. Dans

ce poème, Sappho prie la déesse Aphrodite pour que la jeune fille qu'elle aime réponde à son amour. Tous les ingrédients de la passion furibonde et plaintive sont ici réunis :

*« Toi dont le trône étincelle, ô immortelle
Aphrodite, fille de Zeus, ourdisseuse de trames, je t'implore : ne laisse pas, ô souveraine, dégoûts ou chagrins affliger mon âme. »*

Différent du simple EROS, Mania flirte avec la folie et la pulsion de mort (Thanatos).

Dans *Ode à une aimée*, Sappho s'adresse directement à l'élue de son cœur, toujours avec une tonalité qui fait la part belle à l'évocation des sens : « Mes yeux ne voient plus ; mes oreilles bourdonnent ; je me mets à transpirer ; un frisson fait trembler tout mon corps et je deviens plus verte que l'herbe et peu s'en faut que je ne meure... »
Les œuvres répondantes. – Ce sens du tra-

gique et de la mise en scène dramatique de soi, nous le retrouverons chez bien d'autres poétesses, longtemps après la mort de Sappho. À cheval sur le XIX^e et le XX^e siècle, Renée Vivien reste pour son style relevant à la fois du romantisme tardif, du préraphaélisme, du Parnasse... Surnommée « Sappho 1900, Sappho cent pour cent » par André Billy, dans *L'Époque 1900*, elle se distingue par ses choix de vie hautement symboliques comme la construction d'une maison sur l'île de Lesbos, mais surtout par ses poèmes passionnés envers les femmes de sa vie. La principale source de son bonheur et de son malheur fut Natalie Clifford Barney, écrivaine américaine qui avait ouvert un salon littéraire au 20, rue Jacob, à Paris. Leur idylle, ponctuée de séparations et réconciliations, est un parfait exemple de l'amour passion. Lassée des infidélités de son amante, Renée Vivien la quitte pour de bon, non sans avoir livré des poèmes d'une intensité rare :

*« Oui, c'est toi mon rêve suprême
Pendant ces longs, ces mornes jours
Où je pleure au fond de moi-même
L'exil triste de mes amours ! [...] »*

*N'as-tu pas entendu, ma blonde,
Le bruit d'un sanglot qui revient
Dans le cœur de la nuit profonde ?
- C'est mon amour qui se souvient. »*

En retour, Natalie Clifford Barney revient, dans *Je me souviens*, sur cet amour fulgurant sans parvenir à reconquérir son

ancienne compagne: « *Je me rappelle les soirs rouges, où nous nous dévorions, insatiatement affamées, où nos baisers devenaient des meurtres. Je me rappelle les soirs violets, où notre désir ne désirait que l'anéantissement, et où nous avions la faim et la soif de la mort.* »

Dévotion et passion. – Avant de connaître René Vivien, la volage Natalie Clifford Barney avait déjà vécu une passion incendiaire, bien que brève. En 1899, elle rencontre la courtisane Liane de Pougy. Cette dernière, connue comme l'une des « *Grandes Horizontales* » de l'époque, vient d'un milieu pauvre. Elle a roulé sa bosse et assume sa bisexualité. Ses amants, prestigieux et riches, la couvrent de bijoux. Une revanche sur la vie en somme. Natalie est quant à elle fille de millionnaires. Toutefois, elles partagent l'essentiel, à savoir l'amour de la poésie, de la littérature et des femmes. Liane de Pougy puisera dans cette histoire pour écrire son excellent livre, *Idylle saphique*. Dans ce roman (qui fait scandale à sa sortie en 1901), Natalie est Flossie et Liane est Nhine. La première, plus jeune, se démarque par sa dévotion extrême envers son aînée. En témoigne un extrait de lettre: « *Ne suis-je pas tienne pour toute l'éternité? Cependant, appelle-moi, darling, vite... appelle-moi! Les battements de mon cœur te parleront mieux qu'aucune prière!* » ou, plus éloquent encore, une déclaration enflammée qui prend une coloration religieuse, tel un adepte envers son Dieu tout puissant: « *Laisse-moi t'aimer, Nhine [...]. Ma Nhine, je t'aimerai d'un amour idéal et unique et tu seras le Paradis accompli de mes désirs! En Tristesse et en Joie, par le Bien et le Mal et la Nuit et le Jour, par la Vie et la Mort, je serai tienne aussi, soumise à ton caprice!* » L'attachement de Natalie Clifford Barney – on le lit à travers ses mots – s'apparente fortement au *mania* grec, c'est-à-dire l'amour addictif, obsessionnel. Différent du simple *Éros*, *Mania* flirte avec la folie et la pulsion de mort (*Thanatos*). Une dépendance insensée qui n'est pas sans rappeler celle qui anime le malheureux héros tolstolien Eugène Irténieff envers une jeune paysanne téméraire, dans la nouvelle *Le Diable*. Ce qu'il faut « conclure » de cette brève démonstration? Que quand les peaux communicantes et les cœurs inquiets s'enflamment en littérature, peu importe leur sexe, ils battent et brûlent décidément à la même cadence. ■

- Sapho, *Odes* (traduction de Renée Vivien), Seghers, février 2026.
- Renée Vivien, *Œuvres poétiques*, Paleo, 2007.
- Correspondance entre Renée Vivien et Natalie Clifford Barney, *Je suis tienne irrévocablement*, Paris, Bartillat, 2023.
- Liane de Pougy, *Idylle saphique*, Des femmes.

Cinéma

La musique, espace de liberté

Vivaldi et moi est un film de Damiano Michieletto, librement inspiré du roman *Stabat Mater* de Tiziano Scarpa primé en 2008 en Italie.

Au début du XVIII^e siècle, des jeunes filles, abandonnées dès la naissance à l'Ospedale della Pietà de Venise, se consacrent, passionnément, à la musique dans un orchestre à cordes. Elles se produisent, uniformément vêtues, soit cachées derrière un claustra, soit masquées.

Leur avenir: l'abandon de leur passion après un mariage avec un riche Vénitien contre une dot importante qui permet à l'établissement de fonctionner sous la direction d'un gouverneur et d'une mère supérieure (bien qu'il ne s'agisse pas d'un couvent). L'une d'elles, Cecilia, est désignée comme premier violon par le nouveau maître de musique, Vivaldi – bien qu'elle ne soit pas la meilleure interprète; « *Toi, tu ne cherches pas les honneurs...* », se justifie le maître. Cecilia ne vivant que par la musique et le désir de connaître sa mère, Vivaldi étant tout occupé à l'écriture de sa musique et à son interprétation, il s'établit entre ces deux passionnés une complicité musicale.

L'esthétique soignée, le jeu des acteurs sans fausse note, les riches costumes, une mise en scène appliquée, des passages du clair-obscur de l'intérieur du couvent aux vues de la Venise baroque séduisent le spectateur longtemps après qu'il est sorti de la salle, tout habité de l'œuvre de Vivaldi, d'autant que le film s'achève avec le Printemps, première des *Quatre Saisons*. Néanmoins, certaines scènes auraient pu être écourtées: Cecilia examinée par le médecin en vue de son mariage, virginité oblige, tandis qu'elle se rappelle une scène qui semble « plaquée », comme un oubli. Ajoutons que le jeu du gouverneur, tout en

mimiques grossières, indispose quelque peu.

Quant au titre français du film, même s'il met en valeur l'intelligence qui s'instaure entre les deux protagonistes, il est regrettable que l'on n'ait pas préféré sa version italienne: *Primavera* (« printemps » en italien), métaphore de l'espoir et de la renaissance, cet espoir qui anime profondément Cecilia, qui est malgré tout le personnage central du film... ■

J. E. M.

► **Vivaldi et moi**, un film de Damiano Michieletto, avec Tecla Insolia (Cecilia), Michele Riondino (Antonio Vivaldi), Andrea Pennacchi (maître d'orchestre), Fabrizia Sacchi (directrice de l'orphelinat), Valentina Bellè (amie de Cecilia), Stefano Accorsi (prélat influent). Sortie en salle le 29 avril 2026.

Musique

Véronique Sanson

Les chaînes de télévision du service public savent produire des documentaires de qualité. Pour preuve, celui consacré à Véronique Sanson diffusé sur francetv.fr.

Le réalisateur, Tom Volf, a su capter toute la personnalité de l'artiste. À travers des images d'archives familiales, de captations de spectacles et d'archives de l'INA, Véronique Sanson se raconte durant près d'une heure quarante. Il aura fallu cinq années au réalisateur pour reconstituer cette histoire écrite comme une œuvre cinématographique. Les premières minutes nous font pénétrer, à l'aide de petits films personnels, au cœur d'une famille simple et heureuse: le père, ancien résistant, avocat et député UNR, la mère également membre du réseau du musée de l'Homme durant l'occupation allemande, et sa sœur Violaine. Des images de vacances en bord de mer, de vie de famille bourgeoise banale, mais où la mu- ►



COPYRIGHT MICHELE RIONDINO



sique prend toute sa place. Les deux filles apprendront très vite le piano. Celle qui deviendra chanteuse parle de ses parents avec une infinie tendresse. Le film débute alors comme un autoportrait, et c'est elle-même qui va nous raconter cette histoire peu ordinaire, son histoire.

Elle nous avoue rapidement « *Je ne sais rien faire d'autre que de la musique* », et dès qu'elle a mis ses textes en musique, elle a voulu les chanter avec ce vibrato si particulier qu'elle admirait tant chez Dionne Warwick. La notoriété viendra rapidement, et c'est sous la houlette de son compagnon d'alors, Michel Berger, qu'elle sortira son premier album d'où sont extraits ses deux premiers succès, *Besoin de personne* et *Bahia*. C'est d'ailleurs avec émotion que nous retrouvons Véronique Sanson chanter ce titre *a cappella* dans une archive de l'émission *Discorama* de Denise Glaser en 1972. Puis elle évoque longuement son départ subit vers les États-Unis au bras de Stephen Stills, leader du groupe américain Manassas, rencontré dans un studio parisien. Un coup de foudre et un coup de tête

qui mettent Michel Berger à distance. Une déchirure qui construit la légende. D'autant que le mariage outre-Atlantique se transforme en cauchemar sous l'effet de la drogue, de l'alcool et de la violence. Puis arrivent la naissance de leur fils Christopher et la mort de Berger. Clap de fin !

C'est donc un drame romantique qui nous est conté, où la chanteuse se met à nu. C'est sensible, tendre, passionnément mélancolique. L'échange épistolaire entre Véronique et Michel, où les lettres se transforment en chansons, est particulièrement émouvant. À voir et revoir pour les amateurs de belles et grandes chansons françaises. ■

D. J. HELLER.

► Le documentaire est disponible en replay jusqu'à septembre 2028 sur <https://www.france.tv/films/films-drame/8300391-veronique.html> Et l'excellente Véronique Sanson est en tournée jusqu'en décembre 2026, dont Hauterives (26) le 26 juin, Albi (81) le 10 juillet, Vence (06) le 17 juillet, Surgères (17) le 23 juillet...

Les Expositions

■ **Yerres.** – À la Maison Caillebotte, *La nature n'est pas un décor* propose une traversée picturale du paysage. Elle fait dialoguer des œuvres de Claude Monet avec des artistes contemporains, notamment : la Polonaise Malgorzata Paszko formée aux beaux-arts de Varsovie et de Paris, Youcef Korichi originaire de Constantine qui travaille à Paris, Markus Lüpertz né en Bohême et installé à Berlin, Charlotte de Maupéou qui travaille dans la Sarthe, Ronan Barrot qui vit à Paris, Erik Desmazières qui est l'un des grands graveurs et dessinateurs français...

Jusqu'au 18 octobre 2026.

■ **Chantilly.** – Le château présente *De Naples à Chantilly*, les collections de Caroline Murat. Sœur de Napoléon I^{er} et reine de Naples de 1808 à 1815 aux côtés de son époux Joachim Murat, elle fut une grande mécène. Passionnée par la baie de Naples et les sites antiques de Pompéi et d'Herculanum, elle constitua une collection remarquable en soutenant des artistes tels que Ingres, Rebell ou Canova. Cette collection est reconstituée grâce à d'importants prêts.

Du 7 juin au 4 octobre 2026.

■ **Chambéry.** – Le Musée des Beaux-Arts accueille *Icônes d'Albanie, Trésor du musée national d'art médiéval de Korça*. Fruit d'une coopération internationale, cette exposition est l'occasion de découvrir la grande qualité de ces icônes rescapées des destructions de la période d'athéisme institutionnel du régime communiste d'Enver Hoxha.

Du 13 juin au 15 novembre 2026.

■ **Céret.** – Le Musée d'art moderne présente une exposition *Picabia Méditerranée, Picasso, Delaunay, Laurencin...* Figure centrale des cercles artistiques internationaux, Francis Picabia (1879-1953) joue un rôle clé dans l'histoire des avant-gardes du début du XX^e siècle. Dans les années 1910 et 1920, nourri de ses voyages entre New York et Barcelone, le peintre élabore un langage artistique audacieux. Près d'une centaine d'œuvres retracent le parcours de l'artiste en explorant le rôle joué par la culture ibérique dans son œuvre et dans celle de ses contemporains.

Du 27 juin au 29 novembre 2026.

A. S.





Des royalistes contre les nazis (88)

Élisabeth de Miribel

par François-Marin Fleutot.

Femme de caractère issue d'une famille de tradition royaliste, Élisabeth de Miribel s'engage dès juin 1940 auprès du général de Gaulle et fait partie des grandes figures de la France libre.

Élisabeth est née le 19 août 1915 à Commercy (Meuse) dans la famille de Guy Copin de Miribel (1885, †1981) et Marthe de Mac Mahon de Magenta (1893, †1980). Elle est l'aînée des cinq enfants du couple. Son père Guy est industriel, petit dernier d'une famille de militaires. Son grand-père est le général Joseph de Miribel. Plusieurs fois chef d'état-major général de l'armée de terre (1877-1879, 1881-1882, 1890-1893), il a participé aux campagnes d'Italie, du Mexique, de France (guerre de 70).

Si du côté paternel la tradition est militaire, il en est de même du côté maternel. Sa mère Marthe est la fille du général Emmanuel de Mac Mahon de Magenta, le fils cadet du général Patrice de Mac Mahon, 1^{er} duc de Magenta, maréchal de France, gouverneur général de l'Algérie (1864-1870), président de la République. Son fils aîné Patrice épouse, le 22 avril 1896, la princesse Marie d'Orléans (1869, †1940), arrière-petite-fille du roi des Français Louis-Philippe.

Plusieurs membres de la famille, issus de ce mariage, rejoindront la Résistance, le plus célèbre étant Maurice de Mac Mahon, 3^e duc de Magenta. Il devient *Slougi* dans le réseau Alliance. Sa sœur aînée, Amélie, mariée au comte Amalric de Rambuteau

(voir *Royaliste* n° 1203), s'engage avec toute sa famille dans la Bourgogne du Sud et est déportée, avec son mari et deux de ses fils. Elle part au camp de Ravensbrück...

Dans son milieu, catholique, monarchiste et militaire, Élisabeth reçoit une éducation traditionnelle. Après ses bachots elle décide de poursuivre des études à la faculté des lettres (Sorbonne), qu'elle termine en Suisse à l'université de Genève.

Au Québec, Élisabeth diffuse les informations de la France libre ornées de la croix de Lorraine et de la devise de sainte Thérèse d'Avila : « Mourir oui, capituler jamais. »

De Londres à Québec. – De retour en France, à 24 ans, elle entre aux Affaires étrangères comme rédactrice/traductrice et part pour Londres, nommée en 1939, à la « Mission française de guerre économique » dirigée par Paul Morand. Elle y retrouve l'un de ses amis d'enfance, Geoffroy Chaudron de Courcel, diplomate affecté comme officier d'ordonnance du général de Gaulle depuis le 7 juin 1940. Il lui propose de passer le mardi 18 juin dans l'appartement de Seamore Place : « J'étais installée dans une chambre à côté de la salle de sé-

▲ **Élisabeth de Miribel. (1915-2005), parmi les premières femmes engagées dans la France libre.**

jour. [...] Mon vrai travail a commencé vers trois heures. Je m'applique laborieusement à lire un texte finement écrit et surchargé de ratures. Je dois le recopier au propre, à la machine. Pour gagner du temps Geoffroy de Courcel m'en dicte des passages. Il emporte au fur et à mesure les feuillets dactylographiés au Général. [...] L'heure passe. Le temps passe. Il sera bientôt six heures du soir. Ma tâche est terminée. Le Général fait appeler un taxi pour se rendre à la BBC avec Courcel. Ils me déposent en chemin à ma porte devant Brompton square [...] » (1)

Élisabeth va rester au service du Général pendant toute la guerre. Fin août, elle part au Canada avec la charge de collecter des fonds. Malgré l'appartenance du Canada au British Empire, la reconnaissance de l'association « France libre » y fut compliquée. Pourtant le Général a tenté l'impossible. Dès août 1940 il lance un appel aux Canadiens francophones, leur rappelant le rôle et l'importance du Canada, « terre d'union de l'Ancien et du Nouveau Monde ». Il ajoute : « Dans cette guerre mondiale, aucun homme de bon sens ne tient pour possible la victoire de la liberté sans le concours du continent américain. »

Si les Québécois ont gardé la France au cœur, comme tout bons descendants de Français, ils aiment aussi les querelles de clochers. « Le docteur Vignal a été provisoirement désigné pour représenter le général de Gaulle auquel il a télégraphié en juin 1940. Mais il est protestant et marié à une Roumaine, donc assez impopulaire ►

au Canada français. Le baron de Roumefort, représentant du Crédit lyonnais, personnage ambitieux, qui a lui aussi télégraphié à Londres, s'oppose au docteur Vignal. » (2). Thierry d'Argenlieu met fin à ces disputes en nommant « un officier de réserve français : le colonel Martin Prevel, travaillant à Ottawa dans la section des armements, devenait le représentant du général de Gaulle ». (2)

Élisabeth va créer, à Québec, un bureau d'information. « Nous nous sommes contentés de diffuser des extraits de lettres. Nous les diffusons sur un papier grand format orné d'une croix de Lorraine et de la devise de sainte Thérèse d'Avila : 'Mourir oui, capituler jamais' »

En décembre 1941, l'amiral Muselier, malgré le désaccord de Washington, rallie Saint-Pierre-et-Miquelon. Les autochtones sont appelés à voter : 641 personnes se sont exprimées en faveur de la France libre, 11 contre. 140 personnes se sont abstenues. Mademoiselle de Miribel y séjourne du 4 au 8 février 1942.

À Québec, elle rencontre Madame Marthe Simard qui sera la première femme à siéger dans une assemblée française (députée à l'Assemblée consultative provisoire à Alger, du 3 novembre 1943 au 25 juillet 1944). Les deux femmes vont créer plus de 85 « comités de la France libre », au Canada.

Avec Monsabert et Leclerc. – En 1943, elle rejoint Alger. Elle devient « correspondante de guerre » du général royaliste Joseph de Goislard de Monsabert (voir *Royaliste* n°s 1251 et 1253). Elle suit le corps expéditionnaire français en Italie.

Fin mai 1944, à Alger, elle retrouve le général Leclerc (voir *Royaliste* n° 1290) et lui demande de l'accepter comme correspondante de guerre. Elle insiste plusieurs fois. Le général finit par lui dire : « Je ne tiens pas à m'encombrer de journalistes, moins encore de femmes », puis « mais nous allons faire un pari : si vous réussissez à me joindre en France, alors je vous garde ». Après bien des démarches, le 13 août 44, elle retrouve la 2^e DB dans le jardin de la préfecture d'Alençon. La jeune femme va la suivre jusqu'à la libération de Paris.

Restée à Paris, à l'automne 1944, elle intègre le centre de presse. Puis elle retrouve les services du Quai d'Orsay. En 1949 elle quitte la vie civile pour devenir religieuse carmélite, ce qu'elle abandonne cinq ans plus tard. En 1955, elle rejoint à nouveau la carrière diplomatique. Qu'elle termine comme consul général de France à Florence. Cette femme, officier de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, médaillée de la Résistance, et chevalier des Arts et des Lettres, meurt paisiblement chez elle le 29 mars 2005. ■

(1). Élisabeth de Miribel, *La Liberté souffre violence*, Plon, 1981.

(2). Élisabeth de Miribel, revue *Espoir* n° 72, septembre 1990.

Dynasties

La Maison de Savoie aujourd'hui

■ **10 avril. Milan.** – Déclaration du prince Aimone de Savoie dans laquelle il commence par rappeler l'ancienneté millénaire de la Maison de Savoie par-delà le royaume d'Italie. « Le rôle de la Maison royale aujourd'hui est d'être la gardienne de sa mémoire historique, non seulement vis-à-vis de son passé récent et glorieux, lié au Risorgimento et à l'unification de la nation sous une seule Couronne, mais aussi vis-à-vis de son passé plus lointain. »

S'il répète à trois reprises le mot de « gardien », il s'inspire de l'exemple de la Roumanie.

« La mémoire que la Maison de Savoie se doit de préserver comprend également les règles qui ont régi son fonctionnement au fil des siècles, assurant une succession ordonnée pendant 32 générations. » Le prince rejette toute altération dans la mesure où « la Maison de Savoie n'a plus le pouvoir de légiférer ni de ratifier ». (ndlr : il oublie que c'est ce qu'a fait le roi Michel de Roumanie). C'est le point où il diverge de son cousin Emmanuel-Philibert, avec lequel il entretient « personnellement d'excellentes relations ». Le père de ce dernier, Victor-Emmanuel, avait en effet aboli de son propre chef la primogéniture masculine le 15 janvier 2020, ouvrant la voie à la succession par ses petites-filles.

Le prince Aimone suggère que, « compte tenu du contexte actuel », tous deux « nous concentrons ensemble sur la valorisation du patrimoine historique et culturel de la Maison, qui fait également partie du patrimoine italien, plutôt que sur l'affirmation d'un statut et de prérogatives qui ne sont pas essentiels à ce moment historique ». Il

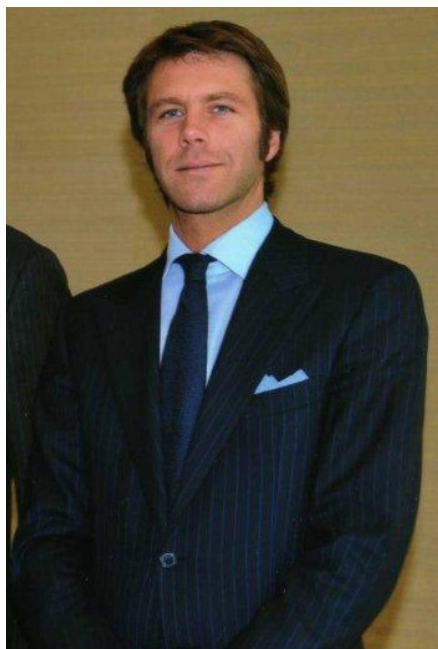
précise qu'il a proposé de « geler temporairement les titres de duc de Savoie, de prince de Piémont et de chef de la Maison royale de Savoie, qui font partie du litige, et de répartir équitablement leurs prérogatives, leurs devoirs de représentation et de gestion des institutions liées à la Maison ».

« Malheureusement, mon cousin a toujours refusé de partager ce projet. » En conséquence, il se doit de réaffirmer son statut dynastique tout en limitant temporairement son exercice, notamment les attributions des ordres dynastiques, et tout en désavouant les activités de son cousin Emmanuel-Philibert en ces domaines.

Aimone, 58 ans, est le fils aîné d'Amédée de Savoie, duc d'Aoste, décédé le 1^{er} juin 2021, et de Claude d'Orléans, fille du comte de Paris (1908-1999). Emmanuel-Philibert, 53 ans, est le fils de Victor-Emmanuel de Savoie, décédé le 3 février 2024, lui-même fils du dernier roi d'Italie (1946), Umberto II. Leurs héritiers présomptifs respectifs sont la princesse Vittoria, 22 ans, fille aînée d'Emmanuel-Philibert, et le prince Umberto, 17 ans, fils aîné d'Aimone. Tous désormais, depuis la levée en 2002 de la loi d'exil de 1948 pour le premier, depuis la fin de ses activités économiques en Russie en 2023 pour le second, résident en Italie. ■

M. -J. Y.

► Sur le monarchisme italien, on pourra consulter les n°s 45 et 63 de la revue *Lys Rouge*, disponible librement sur le site archivesroyalistes.org. à la rubrique : « Les publications de la Nar. »



Emmanuel Philibert et Aimone de Savoie prétendent l'un et l'autre au trône d'Italie. ►

Brèves royales

■ **18 mai. Palais de Buckingham.** – Audience de la présidente d'Irlande, Catherine Connolly, par le roi Charles III. Socialiste indépendante, élue en novembre dernier, elle a présenté une invitation au roi à se rendre en visite d'État en République d'Eire en 2027. Le roi a apprécié mais, contrairement à des informations parues dans la presse irlandaise, corrigées par la presse anglaise, il n'a pas « accepté » puisque ce n'est pas en son pouvoir mais en celui du Premier ministre, de prendre la décision. Ce déplacement aura certainement lieu. Ce sera le second d'un monarque britannique depuis l'instauration de la République en 1949. La reine Élisabeth II avait effectué une visite mémorable en mai 2011. Comme prince de Galles, Charles III avait régulièrement visité le pays, la dernière fois en septembre 2022.

On rappelle que l'Irlande assumera la présidence tournante du Conseil européen au second semestre 2026.

■ **19-21 mai. Belfast.** – Visite du roi Charles III et de la reine Camilla en Ulster (Irlande du nord). Le territoire est dirigé depuis février 2024 par une entente entre le Sinn Féin (Michelle O'Neill) et le parti unioniste DUP (Emma Little-Pengelly). La population est à peu près également partagée entre catholiques, à majorité républicaine favorables à la réunion à l'Eire, et protestants en majorité attachés au Royaume-Uni et à la Couronne. Le roi s'est adressé à toutes les communautés.

■ **28 mai. Cambridge (Massachusetts).** – Cérémonie de remise des diplômes de l'université Harvard à 9000 étudiants dont la princesse héritière de Belgique, Élisabeth, en présence du couple royal. La princesse y a étudié deux années, dont la seconde (« master » de politiques publiques) à la Kennedy School of Government. Le quotidien belge *Le Soir* du 26 mai a consacré un dossier très critique à la « croisade de Trump contre Harvard », qui avait ris-

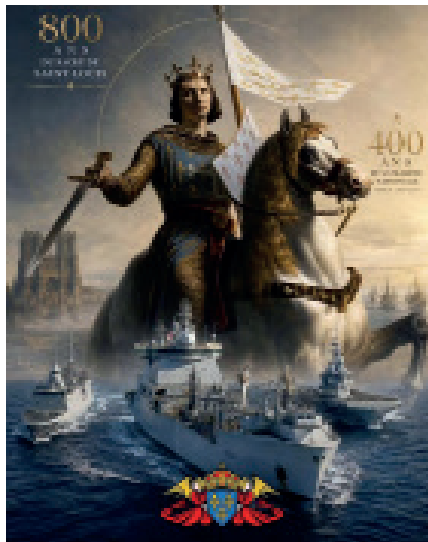
qué de faire manquer sa seconde année à la princesse.

La veille, la princesse a accordé son premier interview exclusif à quatre médias choisis par le Palais royal: deux francophones, *Le Soir* et *La Libre Belgique*, deux néerlandophones, *De Standaard* et *Het Laatste Nieuws*. À 24 ans, elle indique se donner encore un an ou un an et demi de « recul » avant de se consacrer à ses fonctions, notamment de prendre la responsabilité en 2028 des missions économiques actuellement assurée par sa mère, la reine Mathilde. ■

MARIE-JO YORK.

La Maison de France

■ L'association Gens de France



Gens de France est une association que Mgr le comte de Paris a créée pour favoriser, autour de la Maison de France, la relation entre les personnes et contribuer, par ses actions, au bien de la France et à son rayonnement à l'étranger.

Grâce aux bonnes volontés qu'elle rassemble, l'association soutient le Prince dans ses engagements au service de notre pays, dans les territoires, au niveau national ou à l'étranger, dans des domaines aussi variés que le patrimoine, l'environnement, le handicap ou la défense.

Pour adhérer à Gens de France, suivre le lien : <https://comtedeparis.com/>

■ Mgr le comte de Paris a rappelé le 15 mai dans un communiqué les deux anniversaires que nous fêtons en 2026, le sacre de Saint Louis et la création de la Royale : « Cette année, nous fêtons les 800 ans du sacre de Saint-Louis, anniversaire qui nous replonge dans notre riche passé. En effet, le 29 novembre 1226, Louis IX était sacré à Reims, il avait alors 12 ans. L'histoire de ce roi nous touche tant dans sa dimension française que chrétienne, tant dans sa sa-

gesse à gouverner notre pays que dans sa volonté à le faire rayonner.

Instaurée sous Louis XIII, notre Marine nationale célèbre, en même temps, les 400 ans de sa riche existence.

Je ne peux pas ne pas évoquer la figure du prince de Joinville, fils de Louis-Philippe Ier, qui ramena sur la Belle Poule les cendres de Napoléon à Paris.

Et qui se souvient que la dignité d'amiral de France fut, elle-même, créée sous le règne de Saint Louis !

■ Madame Élisabeth

Le 13 mai 2026, a été clôturée l'enquête du diocèse de Paris sur la cause de béatification de Madame Élisabeth de France, sœur de Louis XVI, guillotinée à l'âge de 30 ans le 10 mai 1794. Le dossier a été scellé en l'église Ste-Élisabeth (de Hongrie) tout près de l'emplacement de la prison du Temple, en présence d'une assistance nombreuse dont plusieurs personnalités apparentées à la princesse – le duc et la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Chartres, le prince et la princesse Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme... – puis remis par le Père Xavier Snoek, postulateur, à la Nonciature apostolique, à Mgr Janusz Blachowiak pour être transmis à Rome.

La Nouvelle Action royaliste

■ Comité directeur de la NAR

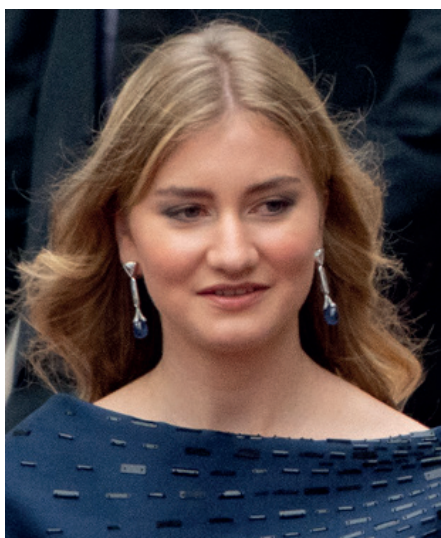
Le comité directeur de la NAR se réunira le mardi 9 juin, pour un point de la situation politique et internationale.

La Résistance des royalistes

Tous nos lecteurs connaissent notre ami, l'historien François-Marin Fleutot, dont les ouvrages, les articles et la participation à de nombreuses émissions ou documentaires ont permis de redonner toute sa place à notre famille politique dans l'histoire de la Résistance française.

Ce travail a largement porté ses fruits puisque la plupart des historiens s'accordent aujourd'hui à reconnaître la présence au sein de la France libre et dans les mouvements de résistance intérieurs de nombreux militants royalistes, certains engagés dans la lutte dès l'été 1940.

François-Marin vient de créer, avec l'aide de Luc Delaborde, un site en ligne consacré aux royalistes engagés dans la Résistance à l'occupation nazi. **Nom du site à partir de juillet 2026 : royalistes-resistance.fr.** Nos lecteurs y retrouveront les biographies publiées dans notre journal depuis 2020, pour la plupart complétées, ainsi que des documents, des vidéos, etc. Et surtout une lecture très iconoclaste de cette période de notre histoire de France. ■



SOURCE: FLICKR, PHOTO: PARLEMENT DU LUXEMBOURG



Par Bertrand Renouvin

Sur la tête de nos enfants

L'une des plus éminentes figures de la gouvernance oligarchique, François Villeroy de Galhau, a été pendant onze ans gouverneur de la Banque de France. À la veille de quitter ses fonctions, il a confié au *Figaro* ses réflexions sur l'état du pays. J'imagine que les lecteurs du quotidien conservateur ont reçu avec déférence les avis de l'ancien gouverneur. J'y ai pour ma part retrouvé la sempiternelle ânerie sur le poids de la dette que nous allons faire passer sur la tête de nos enfants. François Villeroy de Galhau avait dit la même chose il y a cinq ans, répétant ce que martèlent ses confrères en oligarchie et tous les partisans du conservatisme budgétaire depuis les années trente du siècle dernier.

Nous avons dénoncé ce discours à de nombreuses reprises en rappelant que l'État ne rembourse pas la dette publique, qui est perpétuelle, mais les intérêts d'une dette qu'il fait rouler, et qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux marchés pour financer les dépenses publiques... À l'appui de ces affirmations que j'évoque ici sommairement, nous avons invoqué les travaux d'économistes français et étrangers auxquels nul ne répond en haut lieu et qui ne sont pas invités dans les médias. C'est sans crainte d'être contredit que MM. Villeroy de Galhau, Moscovici et autres compères peuvent accabler leurs contemporains. Mais attention ! Avec ces messieurs, nous ne sommes pas dans le domaine de l'analyse économique, qui implique le débat entre spécialistes. Nous nous trouvons dans le petit monde des maîtres-chanteurs : si vous ne coupez pas dans les dépenses sociales et les retraites – car le système social, pour ces gens, est la cause première de l'endettement –, vos enfants seront écrasés !

Comme la dialectique est rusée, la contradiction portée à ces maîtres-chanteurs est apparue dans un article publié le même jour par *Le Figaro* (25 mai), non loin des déclarations de l'ancien gouverneur de la Banque de France. Signé par Anne de Guigné, l'article informe la bonne bourgeoisie de « l'appauvrissement généralisé des Français ». On y lit que « 9 millions de personnes vivent en France dans une situation de privation » et que « le déclassement est général ». On y découvre en effet que « le salaire réel a même baissé de 4,7 % pour les cadres et de 4,3 % pour les professions intermédiaires ces trente dernières années ».

Pour expliquer ce désastre collectif, Anne de Guigné s'en tient au catéchisme néolibéral. Cette attitude est compréhensible car on ne mord pas la main qui vous nourrit, mais elle est, sur le fond, intenable. C'est le coût global du néolibéralisme qui va

peser sur la tête de nos enfants et les enfoncer dans toutes sortes de détresse. La dette publique, que les néolibéraux ne veulent pas maîtriser malgré leurs discours résolus, n'est que le cas particulier d'une inefficacité générale quant aux critères ordinaires de la bonne gestion. Précisons : le néolibéralisme assure très efficacement l'enrichissement des plus riches dans le cadre de la promotion du capitalisme rentier. Comme cette promotion pénalise l'activité économique et provoque des injustices criantes, comme le maintien de l'ordre monétaire dans le cadre de l'euro et du libre-échange provoque la désindustrialisation et la déflation salariale, on subventionne massivement les entreprises pour qu'elles résistent et on distribue des compléments de salaires, des « chèques », pour que les classes populaires ne se révoltent pas.

Ce système est en train de trouver ses limites puisque les classes moyennes sont de plus en plus touchées par la déflation, puisque les crises à répétition fragilisent un nombre croissant d'entreprises. C'est dangereux pour la classe dirigeante, mais il y a pire. Pour « faire des économies », on a laissé se dégrader le système de santé, on a favorisé le travail flexible, on a utilisé la main-d'œuvre clandestine. Pour favoriser l'« attractivité » et par laxisme, on a laissé se développer des activités toxiques à divers égards, qu'il s'agisse des produits alimentaires, des chaînes de restauration rapide, des stupéfiants, des réseaux sociaux... Puis on s'étonne de la progression des addictions, de l'obésité, des cas de détresse psychique... et l'on s'alarme du coût que tout cela représente...

Nos enfants vont hériter des effets d'une souffrance sociale multiforme, subir des insuffisances industrielles et agricoles manifestes, habiter dans une France périphérique qui va concentrer un nombre croissant de detresses individuelles et collectives, ou résider dans des métropoles toujours plus anxiogènes. Nos enfants vont hériter d'une France trop faible sur le plan militaire dans un monde chaotique, d'une France qui n'aura pas été préparée au changement climatique, d'une France qui a trop sacrifié aux chimères européistes et qui est en perte d'influence dans le monde.

Le redressement de notre pays aura pour nos enfants un coût insupportable si nous restons dans le carcan néolibéral, si nous ne rejetons pas les élites qui veulent nous punir du désastre qu'elles ont provoqué. À force de repousser les échéances et les solutions salutaires, on se trouve devant la nécessité d'une révolution... que personne, dans la classe politique, ne veut faire. ■

Sommaire

Pages 2 à 4 : La Politique

Le retour des faiseurs de pluie. – ZFE : fin de récréation. – Le cynisme de Bruxelles. – La Politique au crible.

Pages 5 à 7 : La Nation française

Une fonderie en sursis permanent. – Contagion économique. – Relocalisons nos productions d'engrais. – Des chaînes qui peinent. – La Quinzaine en France.

Pages 8 à 10 : Les Chemins du monde

La drôle de paix. – Lettonie. Dans l'œil du cyclone. – Merkel mania. – Les Faits marquants.

Page 11 : Actualités - Événements

Les Mercredis de la NAR..



Pages 12 et 13 : Entretien

Justice et État de droit.

Pages 14 à 17 : Les Idées et les Livres

L'avenir après le capitalisme. – Edgar Morin. – Pensée hébraïque. – Amine le Conquérant. – Un monde en guerre. – Mémoires d'Oradour. – Le pape et l'intelligence artificielle.

Pages 18 à 20 : Les Lettres et les Formes

Comment s'aiment les femmes en littérature. – La musique, espace de liberté. – Véronique Sanson. – Les Expositions.

Pages 21 à 23 : La Voie royale

Elisabeth de Miribel. – La Maison de Savoie aujourd'hui. – Brèves royales. – La Maison de France. – La Résistance des royalistes.

Page 24 : Éditorial

Sur la tête de nos enfants.